

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 114

Le jeudi 23 mai 2024



Président : M. Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 23 mai 2024

• (0820)

[Traduction]

Le président (M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour à toutes et à tous.

Bienvenue à la 114^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes.

Je rappelle aux députés de bien vouloir garder leur microphone à l'endroit indiqué lorsqu'ils ne l'utilisent pas afin d'éviter les effets Larsen qui sont dangereux pour les interprètes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Les membres du Comité participent de façon virtuelle et en personne dans la salle du Comité.

Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Si vous êtes dans la salle, vous pouvez écouter l'interprétation à l'aide des casques d'écoute. Si vous participez à distance, veuillez cliquer sur l'icône du globe au bas de votre écran pour choisir la langue officielle de votre choix. Si l'interprétation est interrompue, veuillez m'en aviser. Nous suspendrons la séance le temps de corriger la situation.

Je rappelle aux députés de toujours adresser leurs questions et leurs observations à la présidence et d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole.

Aujourd'hui, comme vous le savez, et conformément à l'ordre de renvoi du 6 décembre 2023, le Comité entreprend son étude du projet de loi C-322, Loi concernant l'élaboration d'un cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier témoin.

[Français]

Je souhaite la bienvenue à M. Cormier, député d'Acadie—Bathurst.

Monsieur Cormier, nous allons commencer par vos remarques d'ouverture. Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais m'excuser auprès de mes collègues de ne pas pouvoir être avec eux dans la salle de réunion, aujourd'hui. Je vis une situation particulièrement difficile dans ma circonscription en ce qui concerne le secteur des pêches. J'aurais aimé être parmi vous, mais j'ai pris la décision de rester auprès de mes électeurs. J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui devant votre comité au sujet de mon projet de loi C-322, Loi concernant l'élaboration d'un cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire.

L'objectif de ce projet de loi est clairement énoncé dans son titre, à savoir la création d'un cadre national pour établir un programme d'alimentation en milieu scolaire pour garantir que tous les enfants au Canada ont accès à des aliments sains. Je crois sincèrement qu'il s'agit d'un des textes législatifs sociaux les plus importants dont nous allons débattre au cours de cette session parlementaire.

Un trop grand nombre d'enfants au Canada se couchent le ventre vide ou commencent la journée scolaire sans un petit-déjeuner nutritif, qui leur permettrait de se concentrer sur leurs cours. Avezvous une idée de ce que c'est que d'essayer de suivre une leçon ou de faire votre travail scolaire lorsque la faim vous tenaille et vous empêche de penser à autre chose?

[Traduction]

Malheureusement, cette situation est la triste réalité pour beaucoup trop d'enfants. Des études, y compris l'Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire, ont démontré que jusqu'à un jeune sur cinq déclare aller à l'école ou au lit le ventre creux, souvent parce qu'il n'y a pas assez à manger à la maison

Selon l'Étude de 2021 sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations, menée par l'Assemblée des Premières Nations, l'Université d'Ottawa et l'Université de Montréal, environ 50 % des ménages des Premières Nations ont de la difficulté à nourrir leur famille. Imaginez ce chiffre: 50 %.

[Français]

Ces chiffres me fendent le cœur. Toutefois, nous avons l'occasion de faire quelque chose pour remédier à cette situation, c'est-à-dire en créant un programme d'alimentation scolaire.

Le Canada est un des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques à ne pas disposer d'un programme national d'alimentation dans les écoles. Nous avons le pouvoir de changer la donne, le pouvoir de nous assurer que moins d'enfants dans ce pays ont faim et qu'ils ont accès à une alimentation saine, afin qu'ils aient de plus grandes chances de réussir.

[Traduction]

Le nombre d'enfants qui n'ont pas accès à des aliments nutritifs dans certaines collectivités est vraiment alarmant. Au Nouveau-Brunswick, ma province natale, le nombre de programmes de déjeuners en milieu scolaire varie grandement d'une région à l'autre, ce qui provoque une inégalité sociale inacceptable. Pourquoi certaines écoles auraient-elles un programme de déjeuners et d'autres non?

[Français]

Nous savons que les élèves qui n'ont pas accès à des aliments nutritifs sont considérablement désavantagés. Les programmes de repas en milieu scolaire peuvent améliorer la fréquentation scolaire, favoriser un rendement scolaire supérieur, rehausser les résultats en matière de santé et aider les élèves à atteindre leurs objectifs de vie et leur plein potentiel.

Je tiens à féliciter tous les bénévoles dévoués, les donateurs du secteur privé et les organismes communautaires qui se mobilisent pour changer les choses. Ils sont nombreux à parrainer ou à soutenir des programmes de petits-déjeuners en milieu scolaire, non seulement dans les collectivités du Nouveau-Brunswick, mais aussi dans tout le pays. Toutefois, il leur est impossible d'y parvenir seuls, car la demande dépasse de loin l'offre.

[Traduction]

Un cadre national complet axé sur un programme d'alimentation en milieu scolaire pourrait changer le cours des choses. Ce cadre pourrait être une feuille de route pour les sociétés, soudant les nombreuses parties prenantes en vue d'un objectif commun. Bien qu'un grand nombre de provinces et de territoires financent des programmes d'alimentation en milieu scolaire, ils n'ont pas la capacité financière de rejoindre tous les enfants dans le besoin.

[Français]

Nous ne pouvons pas avoir un programme qui ne profite pas à toutes les écoles. Tous les enfants qui ont besoin d'aliments nutritifs doivent pouvoir y avoir accès dans leur école. Le projet de loi C-322 doit soutenir la mise au point d'un cadre qui constituera la base des discussions qui auront lieu partout au pays, que ce soit avec les provinces, les territoires, les municipalités, les Premières Nations, les Inuits et les Métis, les parents, les bénévoles, les organismes de bienfaisance, les enseignants, les élèves et les administrateurs scolaires ou encore avec les experts en la matière.

Le secteur agricole et agroalimentaire participera également à l'élaboration de ce cadre. Nous pouvons concevoir un programme qui, non seulement atteindra son plein objectif afin d'assurer que chaque enfant a accès à une alimentation saine, mais qui fournira aussi un plan directeur créatif pour appuyer les agriculteurs et les producteurs agricoles dans la poursuite de cet objectif.

En terminant, monsieur le président, nous n'atteindrons pas l'objectif d'un programme national d'alimentation en milieu scolaire du jour au lendemain. Néanmoins, nous aurons tous tracé la voie à suivre pour y parvenir. Nous avons tous l'occasion d'améliorer véritablement la vie des gens en adoptant ce projet de loi et en veillant à ce que chaque enfant, au Canada, ait accès à des aliments sains dans toutes les régions du pays.

Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Cormier.

• (0825)

[Traduction]

Mme Falk va commencer.

Vous avez six minutes.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Comme nous le savons, l'accès à des aliments sains et nutritifs est essentiel à la santé et au bien-être des gens, et c'est encore plus vrai pour les enfants en pleine croissance. La réalité, c'est qu'après neuf ans sous votre gouvernement, l'insécurité alimentaire est en hausse au Canada, et de plus en plus de mères et de pères peinent à nourrir leurs enfants et leur famille.

Vos électeurs vous ont-ils dit à quel point le prix des aliments a augmenté?

[Français]

M. Serge Cormier: Je vous remercie de votre question.

Je pense que, dans toutes les régions du pays, les familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Toutefois, se contenter d'en attribuer la faute à un gouvernement ou à un ensemble de facteurs revient à contourner le problème. À mon avis, en ce qui concerne la création d'un programme comme celui dont je viens de parler, qui vise à aider les enfants et les familles, surtout dans les écoles, tous les partis politiques confondus devraient mettre un peu la politique de côté et...

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Je vous remercie, monsieur Cormier. Je vous demandais simplement si vos électeurs vous avaient dit que l'épicerie leur coûtait désormais plus cher.

Nous savons que nous traversons une crise de l'abordabilité. Alors que nous sommes en pleine crise de l'abordabilité, votre gouvernement choisit d'augmenter la taxe sur le carbone de 23 %. S'il est vrai que vous souhaitez vous attaquer à l'insécurité alimentaire qui sévit et qui s'accentue actuellement au pays, comment justifiezvous votre appui à la taxe sur le carbone qui contribue à la hausse du prix des aliments?

[Français]

M. Serge Cormier: Je vois que le Parti conservateur a travaillé probablement toute la nuit sur ce genre de question. Le fait de dire que la taxe sur le carbone est le seul facteur qui fait augmenter le prix...

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Honnêtement, à titre de députée qui travaille fort tous les jours, je suis offusquée que l'on m'attaque en disant que je suis restée debout toute la nuit pour rédiger mes questions. Cette question se rapporte au projet de loi dont nous sommes saisis. Elle porte sur la nourriture pour les enfants et la crise de l'abordabilité.

Le président: Je vous remercie, madame Falk. Je ne suis pas certain qu'il s'agissait d'un rappel au Règlement, mais c'était un bon commentaire.

Monsieur Cormier, allez-y.

[Français]

M. Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

En 1981, je fréquentais l'école primaire. J'étais en première année. Il n'y avait pas de tarification sur le carbone à l'époque, et il arrivait que mes amis n'aient rien à manger dans leur boîte à lunch. Alors, répéter que la tarification sur le carbone est le seul coupable de l'augmentation du coût des biens, des produits et services, et même de l'épicerie, c'est totalement inacceptable.

Le programme d'alimentation scolaire que nous voulons créer présentement et le cadre que je veux mettre en place visent justement à aider les enfants à atteindre leur plein potentiel à l'école. Il n'est pas normal qu'en 2024, le Canada soit un des seuls pays à ne pas s'être doté d'un programme d'alimentation scolaire...

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Je vous remercie de votre réponse.

Je suis absolument convaincue que la taxe sur le carbone contribue à l'insécurité alimentaire au pays. Nous devons nous rendre compte, en tant que législateurs...

[Français]

M. Serge Cormier: Vous êtes probablement la seule, aussi.

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: ... ici présents, que nos agriculteurs canadiens cultivent des aliments sains et nutritifs, non seulement pour nourrir les Canadiens, mais aussi pour nourrir le monde. De plus, ils jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à l'étranger. Il est très important de le souligner.

Nous savons que la taxe sur le carbone de M. Trudeau pénalise surtout nos agriculteurs, et qu'elle met en péril la viabilité à long terme des exploitations agricoles — d'où proviennent nos aliments — au Canada.

Comme je l'ai dit, les agriculteurs canadiens fournissent des aliments sains et nutritifs non seulement aux Canadiens, mais aussi aux gens dans le monde entier. Pourquoi, alors, avez-vous voté contre le projet de loi C-234, qui aurait éliminé la taxe sur le carbone pour les agriculteurs et rendu les aliments plus abordables pour les familles?

[Français]

M. Serge Cormier: Les fermiers savent très bien que les changements climatiques sont probablement ce qui va les affecter le plus au cours des prochaines années. C'est exactement pour cette raison que nous prenons des mesures pour les protéger. D'ailleurs, mon projet de loi dit explicitement que les fermiers et nos communautés entières vont bénéficier d'un programme comme celui-là.

La semaine passée, j'étais justement en train de faire une annonce avec le premier ministre dans ma circonscription, où un fermier de ma région fournit des fruits et des légumes à une école pour les repas en milieu scolaire. Les fermiers sont très conscients qu'ils ont un rôle à jouer dans un programme comme celui-là, et...

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Absolument. Ils savent qu'ils ont un rôle à jouer, et ils veulent que le gouvernement cesse d'intervenir pour qu'ils puissent remplir ce rôle et nourrir les Canadiens.

Je veux que ce soit clair. Le projet de loi C-322 ne fait rien pour nourrir les enfants. Il ne fait qu'alimenter une bureaucratie déjà gonflée. Votre gouvernement dirige le gouvernement le plus coûteux de l'histoire du Canada, et ce sont les Canadiens qui, malheureusement, en paient le prix, alors qu'ils ne peuvent pas se le permettre et qu'ils ont désespérément besoin d'aide.

En pleine crise de l'abordabilité, alors que les Canadiens ont du mal à se nourrir, pourquoi proposeriez-vous d'alimenter la bureaucratie? • (0830)

[Français]

M. Serge Cormier: J'espère que les témoins qui interviendront après moi écoutent les délibérations en ce moment. Le Parti conservateur s'est opposé à un programme d'alimentation scolaire dès le premier instant. Les conservateurs sont en train de dire aux familles et aux enfants qu'ils ne veulent pas les aider. Ils ne veulent pas que les enfants aillent à l'école le ventre plein. C'est exactement ce qu'ils sont en train de dire aux jeunes et aux familles canadiennes.

Un programme d'alimentation scolaire comme celui-là doit voir le jour pour venir en aide aux enfants, afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel. Les experts le disent...

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Monsieur Cormier, ce n'est pas du tout ce que je dis. J'ai quatre jeunes enfants. Je sais à quel point il est important de nourrir les enfants, de veiller à ce qu'ils aient le ventre plein, pour qu'une fois rendus à l'école, ils aient la concentration nécessaire pour apprendre et socialiser.

Nous, les conservateurs, disons que nous ne voulons pas alimenter la bureaucratie. Nous voulons que les mères et les pères aient de l'argent dans leurs poches pour acheter ce qu'ils jugent nécessaire à leurs enfants et à leur famille, au lieu de donner cet argent au gouvernement — au fisc —, pour qu'il nous dise ensuite à quelles fins il l'utilisera.

Le président: Je vous remercie, madame Falk.

Merci, monsieur Cormier.

Nous passons maintenant à M. Long, pour six minutes.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues.

Monsieur Cormier, je vous remercie de cette initiative. C'est merveilleux. Si je ne m'abuse, nous sommes le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme alimentaire national ou de normes nationales quelconques à cet égard.

Monsieur le président, il est évident que l'on touche toujours une corde sensible chez les conservateurs lorsque l'on présente des programmes. La députée d'en face n'aurait pu être plus claire lorsqu'elle a dit que le gouvernement ne devait pas intervenir.

Parfois, nous sommes d'avis que le gouvernement peut proposer des programmes porteurs qui peuvent aider les gens et changer des vies, qu'il s'agisse de l'Allocation canadienne pour enfants, contre laquelle les conservateurs ont voté, le programme de soins dentaires, contre lequel les conservateurs ont voté, le programme national de garderies, contre lequel les conservateurs ont voté, ou la Stratégie nationale sur le logement, contre laquelle les conservateurs ont voté. Je pense que le bilan des conservateurs est éloquent.

Écoutez, j'ai eu la chance de participer à des activités dans quelques écoles de ma circonscription. Dans le quartier 3 de ma circonscription — dans la haute-ville de Saint John —, plus de 50 % des enfants vivent dans la pauvreté. Si ces enfants ne reçoivent pas un bon repas — un bon déjeuner pour commencer la journée — à l'école, ils ne mangent pas, parce qu'il n'y a pas de quoi manger à la maison. Nous pouvons trouver plus de raisons, mais au bout du compte, il existe un problème chronique et le besoin est là.

Le programme en vaut la peine. Encore une fois, je vous remercie de l'avoir présenté. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions.

Monsieur Cormier, pouvez-vous me parler des principaux avantages pour la santé des élèves qui participent aux programmes d'alimentation en milieu scolaire?

[Français]

M. Serge Cormier: Je vous remercie de votre question.

Les avantages sont énormes. Comme je vous l'ai dit plus tôt, pour un enfant, le fait d'aller à l'école le ventre plein change vraiment les choses, qu'il s'agisse de son apprentissage ou de sa concentration, ou même de son bien-être avec ses camarades de classe. Toutes les études prouvent que de tels programmes, dans les écoles du Canada, sont vraiment bénéfiques pour les jeunes. On constate le même phénomène dans des études réalisées dans d'autres pays. On note que les jeunes réussissent mieux dans leur vie d'adulte quand ils ont été bien encadrés sur le plan scolaire.

Le meilleur exemple que je puisse vous donner est le suivant. Une des écoles que fréquentent mes enfants a créé un programme dans le cadre duquel une parcelle de terre a été offerte à un jeune fermier de la région. Il utilise ce lopin de terre pour cultiver des légumes et des fruits, qu'il fournit à la cafétéria de l'école pour la confection des repas des élèves, qui, à leur tour, aident à planter les légumes. Cette initiative permet d'éduquer les jeunes, de leur fournir des aliments sains et, comme je l'ai déjà mentionné, de bien commencer la journée, garantissant que leur apprentissage sera meilleur à long terme.

• (0835)

[Traduction]

M. Wayne Long: Je vous remercie.

Encore une fois, je peux parler en connaissance de cause du programme de déjeuners d'une école où l'on n'offrait que des rôties et des oranges. Dans une autre école où je suis allé, on offrait un déjeuner complet. Il va sans dire que l'école qui offrait le déjeuner complet avait un meilleur programme.

Pouvez-vous nous parler des inégalités qui existent entre les écoles et de la façon dont ce projet de loi permettra de les corriger ou de changer la donne?

M. Serge Cormier: Monsieur le président, comme je l'ai dit dans mon introduction, il y a des écoles au Nouveau-Brunswick, par exemple, que le gouvernement finance pour offrir un petit déjeuner comme celui-là, mais il y a aussi d'autres écoles au Nouveau-Brunswick qui ne reçoivent pas d'argent pour cela. Le fait que le gouvernement fédéral verse plus d'argent pour aider un plus grand nombre d'écoles, offrir des petits déjeuners, des dîners et des collations dans ces écoles, sera très bénéfique non seulement pour le Nouveau-Brunswick, mais pour toutes les écoles du Canada.

Si nous voulons créer quelque chose qui profitera à tous les enfants au Canada, il nous faut un genre de programme universel pour que toutes les écoles et tous les enfants y aient accès équitablement partout au Canada. C'est pourquoi nous proposons un budget de 1 milliard de dollars sur cinq ans. Cela se fera en collaboration avec les provinces et les territoires. Une entente bilatérale sera conclue. Nous ne demandons pas un dollar pour chaque dollar versé aux provinces. Nous demandons aux provinces de nous dire quels sont leurs besoins et comment nous pouvons aider un plus grand nombre

d'enfants à obtenir un déjeuner, un dîner et des collations dans nos écoles.

M. Wayne Long: Y a-t-il des données qui montrent que les programmes d'alimentation dans les écoles influencent le rendement scolaire? Y a-t-il une corrélation?

[Français]

M. Serge Cormier: Oui, il existe plusieurs études sur le sujet. Les témoins que vous entendrez plus tard vous en diront davantage là-dessus, je crois. Des études ont démontré que la mise en œuvre de programmes de ce genre dans les écoles améliorait l'apprentissage et le bien-être des jeunes, ainsi que leurs relations avec leurs camarades de classe.

Ces bénéfices se répercutent dans leur vie d'adulte. Ces jeunes réussissent mieux dans la vie parce qu'ils ont connu un bon début à l'école. Les études le prouvent depuis plusieurs années déjà. Il est temps que le Canada mette sur pied un programme comme celui-là dans toutes les écoles du pays.

[Traduction]

Le président: Il vous reste quatre secondes, monsieur Long.

M. Wavne Long: Merci.

Le président: Merci, monsieur Long.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Bonjour, monsieur Cormier. Nous comprenons tout à fait que vous participiez à la réunion en mode virtuel et nous vous en excusons, surtout s'il y a une urgence dans votre circonscription. Comme nous le savons, l'industrie saisonnière occupe une place très importante dans l'économie de votre région. Or, les travailleurs saisonniers aimeraient bien faire entendre leurs revendications concernant les faibles revenus qu'ils gagnent en raison d'un programme d'assurance-emploi tout à fait désuet dans le contexte actuel. Je vous remercie, en leur nom, de vous en occuper.

Monsieur Cormier, j'ai écouté vos propos sur l'importance d'établir un programme d'alimentation dans les écoles pour soutenir les jeunes, et sur les bienfaits d'un tel programme sur leur apprentissage. Je pense que, sur le fond, nous allons nous entendre. De plus, je suis convaincue que les témoins vont aller dans le même sens.

Je me questionne cependant sur le fait que vous parlez du milieu scolaire et de nos écoles. Reconnaissez-vous que le domaine de l'éducation relève de la compétence exclusive du Québec et des provinces?

M. Serge Cormier: Merci de la question.

Effectivement, l'éducation relève de la compétence provinciale. Je suis heureux de voir que, depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec a mis en place des programmes d'alimentation scolaire. Si je ne me trompe pas, dans votre province, c'est le Club des petits déjeuners, qui fait du travail extraordinaire depuis de nombreuses années. J'aurais aimé que ma province du Nouveau-Brunswick fasse la même chose.

Nous voulons collaborer avec les provinces et les territoires, dont le Québec, pour mettre en place un programme de ce genre. Si le Québec a d'autres opinions sur le sujet, nous allons être à la table et nous allons certainement l'écouter, comme nous l'avons fait pour d'autres programmes.

Mme Louise Chabot: Monsieur Cormier, c'est plus que d'écouter et de travailler en collaboration.

Le Québec fait plus que de soutenir deux grands organismes sans but lucratif. Il y a effectivement le Club des petits déjeuners, mais aussi La Cantine pour tous. Le ministère de l'Éducation du Québec consacre du financement public à l'alimentation scolaire en soutenant ces deux grands organismes, mais aussi des centres de services scolaires, qui distribuent la nourriture dans les écoles.

Je sais qu'au Manitoba, ça pourrait aller mieux, et je suis désolée que ça n'aille pas si bien au Nouveau-Brunswick. Là n'est pas la question, par contre. Si vous reconnaissez que l'éducation est une compétence exclusive du Québec et des autres provinces, pourquoi ne pas avoir prévu dans votre projet de loi un droit de retrait avec pleine compensation sans condition pour les provinces qui font déjà des investissements dans de tels programmes? Le gouvernement fédéral l'a déjà fait pour la mise en place de son programme universel de services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants. Le Québec a un tel programme depuis 25 ans, lequel relève exclusivement du domaine de l'éducation. Pourquoi ne pas avoir prévu un droit comparable dans votre projet de loi?

• (0840)

M. Serge Cormier: Merci.

Le projet de loi indique que nous allons négocier et que nous allons discuter avec les provinces et les territoires. Nous nous entendons tous pour dire que l'éducation relève de la compétence des provinces et des territoires. Pourtant, ça ne veut pas dire qu'à cause de ça, nous ne pouvons pas travailler sur le dossier, en partenariat avec le Québec ou avec les autres provinces.

Comme je l'ai dit dans mon allocution, ça ne demande pas un financement égal des provinces ou des territoires. Les discussions auront certainement lieu avec le gouvernement du Québec pour voir ce qu'il veut faire, comme ça a été le cas pour le programme des services de garde.

Encore une fois, nous devrions regarder plus loin. Il faut garder en tête que c'est un programme pour aider les élèves. Si le Québec a déjà un programme en place qui est suffisant et qui ne peut pas être amélioré, qui sait? Peut-être que le gouvernement fédéral se servira de l'exemple du Québec pour améliorer le cadre national ou le programme lui-même au pays. Nous voulons collaborer avec le gouvernement du Québec. S'il y a des ajustements à faire, nous les ferons, comme nous l'avons fait avec d'autres programmes universels que nous avons créés au pays.

Mme Louise Chabot: Les intrusions du fédéral dans les compétences exclusives des provinces sont quand même une tendance fâcheuse. On sait que ça ne vous dérange pas. Vous avez dit que, pour le monde, ça ne changeait rien.

Quel est le lien entre votre projet de loi et l'annonce qui a été faite d'un milliard de dollars sur cinq ans, donc de 200 millions par année, dans le dernier budget?

M. Serge Cormier: Mon projet de loi a été déposé bien avant l'annonce du budget. Comme vous le savez, ça fait depuis 2001 que notre gouvernement promet un programme de ce genre. Je suis

content que mon projet de loi ait pu éveiller différents groupes qui demandaient depuis des années un tel programme. Je suis aussi content que mon gouvernement reconnaisse le fait qu'on doit avoir un tel programme.

Mon projet de loi porte sur un cadre. Même si de l'argent a été annoncé dans le budget, il faut un cadre pour l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire. Nous allons devoir suivre l'évolution d'un programme comme celui-là, mais nous devons d'abord en définir les bases. Il faut savoir comment un tel programme va fonctionner. Nous avons beaucoup de choses à discuter avec des groupes qui vont être impliqués dans un tel programme. Quels genres d'aliments va-t-on fournir aux élèves? Comment les fermiers vont-ils pouvoir participer à ce programme? Il y a une multitude de questions auxquelles nous devrons répondre.

Je pense que, de cette façon...

Le président: Merci, monsieur Cormier et madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, vous avez six minutes.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis heureuse d'être au Comité aujourd'hui pour parler de ce que je considère comme un programme très important. Je sais que le gouvernement, sous la pression du NPD, a mis en place un programme d'alimentation en milieu scolaire, qui était attendu depuis longtemps.

L'une des choses que je trouve étranges depuis le début de ce débat, c'est qu'on entend dans les discussions que l'insécurité alimentaire serait un phénomène nouveau. J'ai mentionné à maintes reprises à la Chambre que je suis éducatrice depuis longtemps. En fait, à la fin de mes études secondaires, l'un de mes premiers emplois a été celui d'éducatrice à la petite enfance.

Sous le règne des gouvernements conservateurs comme libéraux, des enfants sont allés à l'école ou à la garderie le ventre vide. Lorsque je suis devenue enseignante, j'avais mon propre programme alimentaire que je payais de ma poche parce qu'il y avait des enfants qui arrivaient à l'école le ventre vide à l'époque du gouvernement fédéral conservateur.

Qu'est-ce qui vous a motivé à déposer ce projet de loi? Je sais qu'il établit un cadre. Mais maintenant que le programme alimentaire figure dans le budget, ce projet de loi est-il toujours pertinent?

• (0845)

[Français]

M. Serge Cormier: Monsieur le président, je remercie ma collègue de sa question. Je la remercie également du discours qu'elle a prononcé à l'étape de la deuxième lecture de mon projet de loi.

À mon avis, on a besoin de créer un cadre comme celui-là. Le gouvernement a annoncé des fonds pour un programme d'alimentation scolaire, et ceux-ci vont être distribués aux provinces et aux territoires afin d'aider plus d'enfants. Cependant, on a besoin d'un cadre. En effet, il faut déterminer comment mettre en place ce programme d'un bout à l'autre du Canada. On doit parler à plusieurs personnes, dont les provinces et les territoires. On va aussi devoir parler à des experts en nutrition pour savoir quelles sortes de repas fournir, et aux fermiers pour déterminer comment ils peuvent participer à un tel programme. Il y aura aussi beaucoup de travail à faire pour déterminer comment les écoles et les infrastructures vont administrer ce programme.

Selon moi, on se doit donc d'avoir un projet de loi pour examiner de manière plus large cet important programme, qui sera mis en place partout au Canada.

Je remercie encore ma collègue d'appuyer mon projet de loi. [*Traduction*]

Mme Leah Gazan: Dans le même ordre d'idées, je sais qu'il y a une crise de l'abordabilité. Notre parti réclame un impôt sur les bénéfices excédentaires des grandes chaînes d'alimentation qui exploitent les familles qui essaient de nourrir leurs enfants. Je ne pense pas qu'il faille choisir entre l'un et l'autre.

Pensez-vous que malgré l'inflation et le fait que les chaînes d'alimentation exploitent les gens partout au Canada, nous avons encore besoin d'un programme d'alimentation en milieu scolaire? Je pose la question parce que cela semble être l'argumentaire mis de l'avant.

Même avant la crise de l'inflation — comme je l'ai dit, j'ai été éducatrice pendant longtemps —, beaucoup d'enfants arrivaient à l'école le ventre vide. Ils ne pouvaient pas apprendre et avaient des problèmes de comportement en conséquence. Ils étaient incapables de se concentrer. C'est pourquoi je payais de ma poche pour les aider.

Malgré la crise de l'inflation et même si les choses revenaient à l'ancienne normalité — bien que je doute fort que rien ne revienne à l'ancienne normalité —, pensez-vous que nous aurions encore besoin d'un programme de petits déjeuners?

M. Serge Cormier: Oui, je pense que nous aurions encore besoin d'un programme de petits déjeuners ou d'un programme d'alimentation dans les écoles.

Comme je l'ai dit plus tôt, en 1981, j'étais en première année. Je pense que vous savez qu'il n'y avait pas de tarification de la pollution à l'époque. La vie était peut-être un peu plus facile pour certaines familles à ce moment-là, mais il y avait des jours où certains de mes amis n'avaient rien à manger dans leur boîte à lunch.

Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles les familles n'arrivent parfois pas à mettre de la nourriture dans la boîte à lunch de leurs enfants. C'est peut-être parce qu'elles n'ont pas d'argent. C'est peut-être parce qu'il s'est passé quelque chose à la maison le matin ou à cause d'un problème de santé mentale.

Même si le prix des aliments cessait d'augmenter en flèche, je voudrais assurément qu'il y ait un programme d'alimentation en milieu scolaire. Nous vivons dans l'un des seuls pays qui n'a pas de programme d'alimentation en milieu scolaire. Il est temps que le Canada intervienne et mette un programme quelconque en place.

Je suis heureux que mon gouvernement... Encore une fois, je remercie le NPD d'appuyer la création d'un programme d'alimentation en milieu scolaire. Il est temps de veiller à ce que nos enfants réussissent dans la vie.

• (0850)

Mme Leah Gazan: Je dois dire que je trouve bizarre que des gens votent contre l'idée que des enfants reçoivent de la nourriture à l'école. Je trouve choquant, en fait, que la réponse soit aussi acerbe, alors qu'on propose d'offrir de la nourriture aux enfants dans les écoles, surtout que nous savons que c'est un problème persistant, comme vous l'avez dit.

Je tiens à vous remercier de votre travail et d'avoir présenté votre cadre.

M. Serge Cormier: Merci.

Le président: Merci, madame Gazan.

Merci, monsieur Cormier.

Nous passons maintenant à Mme Gray, pour cinq minutes.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci.

Par votre entremise, monsieur le président, on peut lire à la première ligne de votre projet de loi, monsieur Cormier, dans le préambule: « Attendu qu'un trop grand nombre de familles au Canada ne sont pas en mesure d'accéder au jour le jour à des quantités suffisantes d'aliments nutritifs ».

Sachant cela, seriez-vous d'accord pour dire que le coût des aliments sains et nutritifs a augmenté au point où ils sont hors de portée de nombreuses familles?

[Français]

M. Serge Cormier: Je remercie la députée de sa question.

Comme je l'ai dit, nous faisons face présentement à des pressions énormes, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier, en ce qui a trait à l'augmentation des prix un peu partout. Par contre, peu importe les défis qui sont devant nous présentement, nous ne pouvons pas simplement dire que nous n'allons pas aider les enfants à l'école, parce qu'il y a des effets...

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur Cormier.

Dans les collectivités rurales comme la vôtre, seriez-vous d'accord pour dire que les coûts sont souvent plus élevés pour des choses comme le carburant et les aliments nutritifs?

[Français]

M. Serge Cormier: Encore une fois, ça dépend de certains secteurs. Nous avons des produits et services qui sont beaucoup moins chers que dans d'autres régions, comme à Toronto et à Montréal, par exemple. Il est faux de dire que tout coûte plus cher dans nos régions rurales.

Les choses sont peut-être plus chères dans certains secteurs de notre économie, parce que nous sommes dans une région plus éloignée. Par contre, au bout du compte, il s'agit encore une fois ici d'aider les enfants à l'école et les familles en mettant en place un programme comme celui-là. Même si...

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Merci. Je veux passer à ma prochaine question. Merci beaucoup.

Seriez-vous d'accord pour dire que la taxe sur le carbone augmente le coût des aliments?

[Français]

M. Serge Cormier: Toutes les études jusqu'à maintenant montrent que ce n'est pas le cas. Le principal argument des conservateurs est de dire que la tarification sur la pollution augmente le coût de la vie dans tous les secteurs de notre pays, ce qui est faux. Malheureusement, seuls les conservateurs ne veulent pas l'admettre. [Traduction]

Mme Tracy Gray: Merci. C'était une question à laquelle vous pouviez répondre par oui ou par non. Merci, monsieur Cormier.

Vous avez signé un communiqué de presse le 28 septembre 2023, avec vos collègues libéraux, M. Long, qui siège à ce comité, et M. Arseneault, pour critiquer l'imposition de la taxe sur le carbone de votre gouvernement libéral aux résidants de la province où vous vivez, le Nouveau-Brunswick. Vous avez dit que la taxe sur le carbone désavantage la province et ses résidants parce qu'elle ne tient pas compte de son caractère fortement rural.

Monsieur Cormier, êtes-vous d'accord pour dire que la taxe sur le carbone désavantage les familles rurales en faisant augmenter le coût de la production, du transport, de l'entreposage et, au bout du compte, de l'achat de nourriture?

[Français]

M. Serge Cormier: Tout d'abord, j'aimerais dire que je suis content d'avoir publié ce communiqué de presse avec mes collègues Wayne Long et René Arseneault.

Comme je vous l'ai dit, malheureusement, nous sommes dans des régions rurales, où l'offre de transport en commun ou de transport alternatif n'est pas aussi étoffée comparativement à de grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver. Nous avons donc demandé un ajustement de 20 % supplémentaire pour les gens de ces régions rurales.

Tous les experts qui ont vu notre communiqué, dans lequel nous demandons ces ajustements, sont d'accord avec nous. Chaque région au Canada doit être traitée de façon juste et équitable. C'est exactement ce que notre gouvernement a fait.

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur Cormier.

Ainsi, vous demandiez que la taxe sur le carbone soit supprimée en raison des coûts élevés qu'elle représente...

[Français]

M. Serge Cormier: Non, je n'ai jamais demandé ça.

[Traduction]

Mme Tracy Gray: ... pour les familles. Dans ce cas, ne seriezvous pas d'accord pour dire que la taxe sur le carbone fait augmenter d'autres coûts, comme le coût des aliments?

M. Serge Cormier: Nous n'avons jamais demandé que la taxe sur le carbone soit supprimée. Nous avons demandé un ajustement pour les régions rurales, parce que nous n'avons pas les mêmes infrastructures que les grandes villes, notamment pour le transport en commun. Écoutez, le gouvernement s'en est rendu compte. Je pense qu'il faut traiter toutes les régions du Canada équitablement.

Encore une fois, il serait temps que les conservateurs cessent de répéter que la taxe sur le carbone est la seule cause à l'augmentation des coûts pour tout au Canada, car les gens commencent à ne plus les croire.

• (0855)

Mme Tracy Gray: Monsieur Cormier, pour revenir à la prémisse de votre projet de loi, nous savons que la taxe libérale sur le carbone fait augmenter les coûts du transport. Elle fait augmenter les coûts pour les agriculteurs. Selon le *Rapport annuel sur les prix alimentaires*, la famille moyenne dépensera 700 \$ de plus cette année pour se nourrir.

Seriez-vous en faveur de l'élimination de la taxe sur le carbone sur tous les aliments et tous les coûts de transport de tous les aliments qui peuvent être cultivés, transportés et achetés en vue d'un programme d'alimentation en milieu scolaire?

M. Serge Cormier: Monsieur le président, l'inflation a encore baissé au Canada le mois dernier.

Encore une fois, je sais bien que les conservateurs ne veulent pas parler du programme d'alimentation en milieu scolaire, car ils ont voté contre. Leur chef a voté contre...

Mme Tracy Gray: Vous n'avez peut-être pas vu le rapport sur la pauvreté de Banques alimentaires Canada ou celui de l'Armée du Salut qui vient d'être publié.

M. Wayne Long: J'invoque le Règlement.

Le président: Quel est votre rappel au Règlement?

M. Wayne Long: Monsieur le président, je crois que si une question est posée... La question qui a été posée a pris environ 30 secondes. Je pense que le député devrait avoir le même temps de parole.

Le président: Monsieur Long, ce n'est pas un rappel au Règlement.

Madame Gray, veuillez terminer votre intervention, après quoi nous passerons au prochain député.

Mme Tracy Gray: Je vous remercie, monsieur le président.

Évidemment, le député n'a pas consulté les rapports qui ont été publiés littéralement depuis 24 heures qui portent sur l'incapacité des gens de se payer à manger. Près de 50 % des Canadiens affirment que les temps sont plus difficiles pour eux qu'il y a seulement un an.

Le président: Veuillez donner une réponse brève, monsieur Cormier.

[Français]

M. Serge Cormier: La seule solution que les conservateurs proposent, c'est d'éliminer la taxe sur le carbone. Ils ne veulent pas que les enfants aient des petits-déjeuners, des déjeuners et des collations dans nos écoles pour aider les familles à surmonter des moments difficiles.

Notre gouvernement, lui, sera toujours là pour aider les familles grâce aux différents programmes sociaux que nous avons mis en place depuis 2015 et contre lesquels les conservateurs ont toujours voté.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gray.

Monsieur Van Bynen, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, monsieur Cormier, permettez-moi de vous applaudir d'avoir le courage et l'intuition de vous occuper de cet enjeu très important.

J'ai grandi dans une ferme dans une famille de 15 personnes. Parfois, mes frères, mes soeurs et moi allions à l'école sans nourriture, donc pardonnez-moi si je m'impatiente devant l'indignation et l'arrogance de certains députés qui préféreraient envoyer des chèques aux millionnaires et qui manquent de compassion pour comprendre l'intention derrière ce projet de loi.

J'aimerais aussi qu'on mette de côté la politique et cette rengaine de la taxe sur le carbone, pour parler de ce que vous proposez dans ce projet de loi. Quels sont les avantages observables à long terme pour les élèves qui bénéficient de programmes d'alimentation en milieu scolaire durant toutes leurs études?

[Français]

M. Serge Cormier: Je vous remercie de votre question.

Vos parents ont dû en avoir plein les bras, avec 15 enfants à la maison. Vous avez certainement une magnifique famille et de magnifiques souvenirs.

Comme je l'ai dit plus tôt, un tel programme a de nombreux avantages, notamment pour la santé des élèves. Il permettra une meilleure alimentation, un apport équilibré d'aliments sains et une réduction des problèmes de malnutrition. Il a été prouvé que les programmes d'alimentation scolaire pouvaient même réduire les risques d'obésité, augmenter la fréquentation scolaire, puisque les enfants sont moins gênés d'aller à l'école, et améliorer la concentration des élèves en classe. En effet, comment peut-on se concentrer à l'école si on n'a rien à se mettre dans le ventre le matin?

Un programme comme celui-là va aider les élèves, mais aussi les familles, en leur enlevant le stress dû à leur incapacité de nourrir leurs enfants adéquatement pour différentes raisons. On ne peut donc pas se passer d'un tel programme. J'espère qu'on réussira à mettre en place un cadre et des balises avec différents intervenants, pour en arriver à une loi solide et contraignante dans les prochaines années.

[Traduction]

M. Tony Van Bynen: Merci.

Ma femme est une enseignante à la retraite, et ma fille est actuellement enseignante. Elles voient de leurs yeux les conséquences de cette situation et des disparités qui affligent les communautés marginalisées. Nous déplorons que certaines écoles aient d'excellents programmes d'alimentation, alors que les communautés marginalisées n'ont pas les ressources nécessaires. Je suis content de voir que ce projet de loi vise à corriger ces problèmes.

Pourriez-vous me dire comment les programmes d'alimentation en milieu scolaire peuvent bénéficier de partenariats avec des producteurs locaux et des organisations communautaires?

• (0900)

M. Serge Cormier: Monsieur le président, comme je l'ai dit, l'exemple parfait se trouve derrière chez moi, à l'école que fréquentent mes enfants. On y a mis en place un merveilleux programme et donné une terre à un agriculteur local, qui y cultive actuellement des légumes et des fruits. Ce sont les enfants qui plantent les semences. Tous ces fruits et légumes servent à nourrir les enfants au déjeuner et au dîner, à la cafétéria de l'école.

Voilà pourquoi nous avons besoin de parler à tous les intervenants. Nous avons déjà mené beaucoup de consultations pour voir comment nous pouvons mettre en place un programme d'alimentation dans toutes les écoles au Canada.

C'est un défi assez ambitieux, comme vous pouvez le deviner. Il y a beaucoup d'écoles au Canada. Nous devons savoir de quelle infrastructure nous disposons. Les témoins suivants vous diront qu'il y a déjà une certaine structure en place. Il y a déjà des groupes qui s'activent. Par exemple, dans ma région, un groupe qui s'appelle la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne aide les écoles à fournir des repas aux enfants.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un cadre. Le gouvernement versera un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années aux provinces qui signeront une entente bilatérale avec lui. Nous serons en mesure d'aider un peu plus d'écoles.

Entretemps, façonnons notre cadre pour l'avenir afin que le programme d'alimentation en milieu scolaire s'applique pendant des années au Canada et aide les familles, mais surtout les enfants, qui représentent l'avenir.

Le président: Vous avez le temps de poser une question brève, monsieur Van Bynen.

M. Tony Van Bynen: Pourriez-vous me dire s'il existe des modèles de collaboration avec le secteur privé ou des ONG qui ont donné des résultats positifs?

M. Serge Cormier: Oui, et il y en a beaucoup. Je suis certain que les témoins suivants vous parleront du travail qu'ils réalisent en ce moment. Dans ma circonscription, il n'y a qu'un ou deux groupes, mais ils font un travail fantastique. Ils ont amassé 1,3 million de dollars depuis cinq ans pour nourrir les élèves de 21 écoles de ma circonscription.

Ces intervenants seront des partenaires clés dans l'élaboration de ce cadre.

Le président: Merci, monsieur Van Bynen.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Louise Chabot: Merci, monsieur le président.

Je sais que je n'ai que deux minutes, mais je dirai en préambule que personne autour de la table n'est contre l'objectif d'une saine alimentation scolaire et de ses bénéfices pour les enfants. Pourtant, on entend les néo-démocrates et les libéraux dire qu'il est épouvantable que des gens votent contre cet objectif.

Dans les faits, nous ne votons pas contre le principe, mais contre la manière.

En tout respect, monsieur Cormier, votre projet de loi vient doubler les services qui existent dans les provinces, dans les organismes communautaires, dans la pratique ou dans les milieux scolaires. Ce sont eux qui ont l'expertise et qui déploient ces services. Que le gouvernement fédéral veuille soutenir financièrement les types de programme qui existent au Québec et ailleurs, c'est une chose. Qu'il veuille instaurer un cadre national dans une fédération où ces compétences appartiennent aux provinces, c'est du chevauchement qui alourdit la bureaucratie et ne règle rien, parce que le gouvernement fédéral n'a aucune expertise dans les façons de faire.

M. Serge Cormier: Je ne sais pas si c'était une question, mais...

Mme Louise Chabot: Je vais en poser une: est-ce que vous reconnaissez, en plus du fait que l'éducation relève de la compétence exclusive des provinces, que votre gouvernement n'a aucune expertise sur le terrain dans le déploiement de ces services auprès de nos enfants dans les écoles?

M. Serge Cormier: J'ai déjà répondu à la question en ce qui concerne les champs de compétence. De plus, je ne crois pas que notre gouvernement n'a aucune expertise en matière d'éducation et de santé, entre autres, dans ce pays.

En ce qui a trait au chevauchement dont vous parlez, je ne suis pas d'accord. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, il y a des programmes du même genre, mais, malheureusement, le gouvernement provincial décide quelle école recevra des fonds et quelle autre école n'en recevra pas. Mon projet de loi...

• (0905)

Mme Louise Chabot: Est-ce que vous ne pensez pas que c'est justement la responsabilité du gouvernement provincial de décider?

M. Serge Cormier: En fait...

Mme Louise Chabot: Répondez-moi sérieusement.

M. Serge Cormier: ... en tant que fédération, selon moi, le rôle du gouvernement du Canada est justement d'aider les provinces et les territoires à atteindre leurs objectifs. C'est exactement ce que nous allons faire en donnant un peu plus d'argent aux provinces et territoires, en collaborant avec eux et en vérifiant quels sont leurs besoins.

Par exemple, au Nouveau-Brunswick, si le gouvernement provincial peut aider seulement 50 000 enfants, mais que le gouvernement fédéral peut contribuer...

Mme Louise Chabot: Allez-vous dire au gouvernement provincial...

Le président: Madame Chabot, vous interrompez.

Mme Louise Chabot: ... de choisir une école au lieu d'une autre? Ce n'est pas sérieux, monsieur Cormier.

M. Serge Cormier: Non, ce n'est absolument pas ce que je dis. Je vois un peu le manque de collaboration qu'il pourrait y avoir avec n'importe quel gouvernement du Canada pour en venir à un programme comme celui que nous voulons mettre en place.

Le président: Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Leah Gazan: Merci, monsieur le président.

Je répète que je suis très heureuse de voir un tel projet de loi. Nous connaissons une crise de l'abordabilité. Cela dit, nous aurons toujours besoin d'un programme d'alimentation en milieu scolaire. Nous le savons bien.

Êtes-vous d'accord pour dire que nous devons imposer les bénéfices exceptionnels des grandes chaînes d'épiceries pour aider à résoudre la crise de l'abordabilité?

M. Serge Cormier: Monsieur le président, oui, je suis d'accord, et c'est pourquoi je pense que le gouvernement prend des mesures. Peut-être que nous n'avançons pas aussi vite que tout le monde le voudrait. Toutefois, au bout du compte, nous devons mettre en place ce genre de cadre pour toutes ces raisons. Nous devons instaurer ce programme d'alimentation en milieu scolaire.

Nous pouvons travailler à beaucoup de dossiers en même temps, mais si nous voulons traiter seulement un aspect de la question à la fois, nous n'accomplirons rien. Je suis d'accord avec ma collègue. C'est pourquoi notre gouvernement a pris des mesures avec les grandes chaînes d'épiceries. J'espère que nous en verrons les résultats dans un proche avenir.

Mme Leah Gazan: Merci de cette réponse.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, nous entendons beaucoup parler de la taxe sur le carbone, mais on ne dit rien sur l'urgence climatique et les coûts qu'elle engendre. On ne parle pas de l'inaction, de ses coûts et de la menace potentielle à la sécurité alimentaire.

Croyez-vous que votre gouvernement en fait assez pour lutter contre l'avidité du secteur privé?

Par exemple, pour le prix de l'essence, pourquoi ne pas s'attaquer aux grandes sociétés de pétrole et de gaz qui escroquent les consommateurs à la pompe? Pourquoi ne pas demander des comptes aux PDG des épiceries qui escroquent les gens à la caisse?

Croyez-vous que votre gouvernement en fait assez? Je ne pense pas que de négocier avec ces entreprises améliore la situation. Pensez-vous que votre gouvernement doit adopter une position ferme face à la cupidité des entreprises?

M. Serge Cormier: Monsieur le président, en réponse à ma collègue, même si je fais partie d'un gouvernement qui réalise de grandes choses pour les familles au Canada, je pense que nous pouvons en faire plus. Comme je l'ai dit, nous avons pris des mesures avec les grandes chaînes d'épiceries. Nous avons également agi pour être certains que les grandes sociétés pétrolières ne reçoivent plus de financement dans les prochaines années.

En fin de compte, je veux que mon gouvernement et nous tous autour de cette table réfléchissions à ce que nous pouvons faire pour aider les familles. Ce que nous pouvons faire, c'est de concevoir des programmes comme celui-ci et d'autres que nous avons mis en place. Je remercie encore le NPD de son soutien envers mon projet de loi. Cependant, oui, nous devons en faire plus pour garantir que les familles aient un peu de répit. C'est le genre d'exemple où nous pouvons les soulager un peu.

Nous savons tous que la taxe sur le carbone n'est pas la seule raison pourquoi tout augmente dans le monde. Il y a d'autres raisons. Je pense que tout le monde devrait regarder les données, au lieu de proférer des faussetés à voix haute.

Le président: Merci.

Monsieur Aitchison, vous avez la parole pour cinq minutes, puis M. Fragiskatos disposera de cinq minutes pour conclure la première heure

Monsieur Aitchison, vous avez cinq minutes.

• (0910)

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Merci, monsieur le président.

J'écoute cette discussion avec M. Cormier, et je n'ai aucun doute qu'il veut bien faire. Je présume que son projet de loi le passionne beaucoup et qu'il tient vraiment à s'assurer que les enfants au pays soient bien nourris et qu'ils puissent apprendre leurs leçons. Concernant ce que Mme Chabot disait, je ne pense pas que quiconque soit contre l'objectif de veiller à ce que tous les enfants au pays n'aient pas faim lorsqu'ils vont à l'école. Je pense que c'est juste le gros bon sens.

Toutefois, quand j'écoute ce débat, surtout mon bon ami et collègue M. Long, qui fulmine contre les votes conservateurs contre ceci et cela, et mes collègues ici qui évoquent les dépenses de tous les jours et comment les choses deviennent plus dispendieuses entre autres à cause de la taxe sur le carbone, j'en reviens encore à tous les programmes que M. Long a mentionnés. Ce gouvernement annonce tous ses programmes avec tambours et trompettes.

Je vais commencer en prenant l'exemple de la Stratégie nationale sur le logement de 2017, qui devait transformer des vies. Bien sûr, la transformation qui s'est produite, c'est que le prix des maisons et des loyers a doublé et qu'on ne peut pas trouver de logement. Puis, le gouvernement a annoncé son programme de garderies. Cela paraît vraiment bien de dire: la garderie coûtera 10 \$ par jour, et si vous n'appuyez pas cette mesure, alors vous détestez les enfants, parce que « nous sommes libéraux et formidables ». Nous entendons des directrices de garderies de partout au pays dire qu'elles n'ont pas les moyens d'offrir ce programme avec la subvention que leur verse le gouvernement fédéral. Les libéraux disent: « Nous allons embaucher plus de fonctionnaires, dire aux provinces comment agir et les aider en assumant la moitié des coûts », mais dans les faits, ils ne le font jamais. Puis, il y a le programme de soins dentaires. Des dentistes m'ont dit qu'ils n'avaient pas les moyens de donner ce service comme le gouvernement fédéral leur demande de le faire.

En réponse à Mme Chabot, ce programme d'alimentation en milieu scolaire s'inscrit dans la même veine. Le gouvernement fédéral, ce gouvernement libéral militant, a beaucoup de talent pour ce qui est de nommer des programmes. Les libéraux ont le chic de se faire prendre en photos, de déballer des phrases préfabriquées et de s'ingérer dans les affaires provinciales, mais ils n'accomplissent rien du tout. Ce cadre vise à élaborer un plan pour usurper une responsabilité provinciale, et tout cela ne mènera sans doute à rien.

À mon avis, nous avons là l'exemple d'un gouvernement qui se mêle encore des affaires provinciales et qui, par le fait même, fait fi de ses propres responsabilités. Le gouvernement fédéral doit s'occuper des questions financières. Si les taux d'intérêt sont aussi élevés à l'heure actuelle, c'est en partie à cause des dépenses et des emprunts excessifs d'un gouvernement qui dit qu'il va corriger les choses, mais qui en réalité aggrave la situation. Pendant que des élus fédéraux veulent s'arroger des pouvoirs provinciaux et qu'ils passent leur temps à parler de ce cadre, ou du plan pour élaborer un cadre qui, un jour, pourrait peut-être aider à nourrir un enfant, on fait fi des responsabilités fédérales et tente de dire aux provinces comment elles doivent se comporter.

Fondamentalement, je ne comprends pas comment un gouvernement qui, après neuf ans, promet la lune dans tellement de dossiers différents et qui donne si peu de résultats concluants peut être si fier de son nouveau cadre pour s'assurer de nourrir les enfants dans les écoles. Il y a fort à parier que M. Cormier n'avait pas vraiment pour plan de présenter un projet de loi qui permettrait tout juste de concevoir un plan pour élaborer un plan afin de parler aux gouvernements provinciaux d'avoir un plan. Je présume qu'il voulait une action plus concrète.

Si j'avais une question à vous poser, monsieur Cormier, ce serait celle-ci: quand vous ne serez plus député et que, des années plus tard, on parlera toujours d'un programme d'alimentation national en milieu scolaire parce qu'on vient de créer un cadre qui ne mène nulle part, comment vous sentirez-vous?

M. Serge Cormier: Monsieur le président, j'espère que les gens et les familles qui nous regardent à la maison ont écouté attentivement ce que mon collègue vient de dire. Il est malheureux que les conservateurs pensent qu'un tel programme n'aidera pas les enfants et les familles. Pour la gouverne de M. Aitchison, l'Allocation canadienne pour enfants aide probablement un grand nombre d'enfants et de familles de sa circonscription, et j'aurais bien aimé avoir les chiffres en main, mais il ne veut pas le reconnaître.

Je suis fier de mon projet de loi. Je suis fier que nous venions ainsi en aide aux enfants. Je suis fier de dire que ce sera l'un des plus merveilleux programmes à avoir été mis en oeuvre au pays.

Soit dit en passant, de nombreuses provinces ont déjà fait un pas en avant en disant qu'elles voulaient participer à ce programme. Le seul parti qui ne veut pas y contribuer, c'est le Parti conservateur.

• (0915)

Le président: Merci, messieurs Aitchison et Cormier.

Nous allons maintenant conclure avec M. Fragiskatos qui a cinq minutes à sa disposition.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis tenté, pour être honnête, de faire un long préambule, comme mon collègue vient de le faire et comme les conservateurs n'ont pas manqué de le faire aujourd'hui. Je les prendrais au sérieux si ce n'était du fait — et c'est un fait — que leur politique phare, lorsqu'ils étaient au pouvoir de 2006 à 2015, consistait à envoyer des chèques aux millionnaires.

Qu'avons-nous pu observer pendant cette période? La pauvreté chez les enfants a augmenté. En fait, l'Allocation canadienne pour enfants qui a déjà été citée — et que l'on ne devrait jamais hésiter à mentionner — est bénéfique pour des milliers d'enfants partout au pays. Ainsi, pas moins de 750 000 enfants sont sortis de la pauvreté depuis 2015 grâce à cette politique de notre gouvernement.

Je prendrais également les conservateurs au sérieux s'ils avaient une autre option à proposer. S'ils n'aiment pas ce programme, qu'est-ce qu'ils préconisent? Veulent-ils recommencer à donner des chèques aux millionnaires? C'est sans doute exactement ce qu'ils désirent, et c'est pourquoi ils n'en disent jamais rien.

Je tiens à m'adresser à mon collègue.

Tout d'abord, je veux le remercier de ses efforts dans ce dossier. Il défend d'abord et avant tout les intérêts de ses commettants et commettantes. Ce faisant, il a trouvé le moyen d'attirer l'attention sur un enjeu crucial qui touche toutes les circonscriptions du pays.

Je sais que M. Cormier a beaucoup travaillé pour en arriver à la version définitive de son projet de loi d'initiative parlementaire. Je sais qu'il a mené de nombreuses consultations dans sa circonscription et ailleurs au pays. Nous allons entendre des témoins aujourd'hui. J'aimerais beaucoup qu'il nous parle des consultations qu'il a menées. Aussi bon député soit-il — et il est très bon —, je sais qu'il a pris en compte dans ce projet de loi le point de vue de ceux et celles qui, au sein des différentes collectivités, se portent à la défense des enfants. Ces gens-là forment une grande communauté. J'aimerais savoir ce qu'il en pense.

M. Serge Cormier: Il y a dans ce pays un grand nombre de groupes tout aussi formidables les uns que les autres qui contribuent à la mise en œuvre de mesures en ce sens.

J'en ai eu l'exemple parfait dans ma circonscription avec la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne. Ce groupe est parti de zéro et a recueilli 1,3 million de dollars au cours des cinq dernières années pour remettre de l'argent aux écoles. Ils aident ainsi 15 écoles sur 21 à fournir des repas à 5 000 enfants chaque année. Ce groupe est entièrement composé de bénévoles. Ces bénévoles sont aussi des parents, des parents qui savent ce que vivent les familles. C'est lorsqu'on parle à ces gens, aux enseignants dans les écoles et aux membres du conseil scolaire que l'on comprend à quel point ce soutien est important et qu'il est essentiel d'appuyer le travail de ces groupes pour permettre aux enfants d'aspirer à un avenir meilleur et les aider à atteindre leurs objectifs.

Il y a beaucoup d'intervenants au pays. Je pense que vous en entendrez quelques-uns tout de suite après moi. Ils ont accompli un travail exceptionnel en participant aux consultations et en faisant le nécessaire pour tirer les choses au clair quant aux différentes incidences pour les parents et les enfants. Nous devons les mobiliser. C'est pourquoi il faut qu'ils contribuent à l'élaboration de ce cadre. Ce n'est pas au gouvernement de décréter ce que ce cadre doit renfermer. Il faut que cela émane de ces intervenants, de ces groupes, des gens qui sont sur le terrain sept jours par semaine pour prendre soin de ces enfants et de ces familles.

Je les félicite de leur excellent travail. Il va de soi que j'ai beaucoup appris au cours de ce processus. J'ai participé à des réunions avec ces gens-là et j'ai veillé à ce que mon projet de loi tienne compte de ce dont ils ont besoin pour aider les enfants à l'avenir.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup à mon collègue encore une fois, monsieur le président.

Je représente une collectivité qui a eu à traverser des périodes économiques très difficiles tout au long de son histoire. Ce qui joue en sa faveur, c'est sa résilience ainsi que les formidables enseignants dans nos écoles qui m'ont entretenu de cette question en me disant à quel point ils étaient enthousiastes à l'idée de la création d'un programme national d'alimentation en milieu scolaire.

Il y en a une en particulier qui suit cela de très près. Elle enseigne en première année et s'intéresse à ce dossier depuis très longtemps. Elle voulait que je remercie M. Cormier du travail qu'il a accompli. Elle était au courant de son projet de loi d'initiative parlementaire, et ce, depuis longtemps. C'est ce qui a notamment incité le gouvernement à aller dans cette direction. Cela a aussi beaucoup contribué à attirer l'attention sur cette question d'une importance capitale.

Je remercie notre collègue de son travail acharné.

• (0920)

Le président: Merci, monsieur Fragiskatos.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Cormier.

[Traduction]

Vous êtes tout à fait libre de rester en tant qu'observateur pour la prochaine heure, si vous le souhaitez.

Voilà qui met fin à notre première heure de séance.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous allons nous interrompre quelques instants, le temps que nos prochains témoins se joignent à nous.

• (0920) (Pause)

• (0925)

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux pour la deuxième heure de notre réunion.

Je vous présente les témoins qui sont maintenant des nôtres. À titre personnel, nous accueillons ici même M. Brent Mansfield, enseignant au primaire et cofondateur de LunchLAB et de la section de la Colombie-Britannique de la Coalition pour une saine alimentation scolaire. Par vidéoconférence, nous recevons M. Carl Nabein. président et fondateur de Kids Against Hunger Canada. Enfin, M. Shawn MacKeigan, directeur général associé de Mission Services of Hamilton, est également sur place avec nous. Bienvenue à tous les trois.

Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour nous présenter ses observations préliminaires.

Monsieur Mansfield, vous pouvez commencer.

M. Brent Mansfield (enseignant du primaire, co-fondateur de LunchLAB et BC Chapter of Coalition for Healthy School Food, à titre personnel): Monsieur le président, en octobre, j'ai fait à la course 200 fois le tour de mon école primaire — plus de 92 kilomètres — pour sensibiliser les gens à la nécessité d'un investissement fédéral dans l'alimentation scolaire. Je demandais alors au gouvernement du Canada d'investir 200 millions de dollars sur cinq ans dans un programme national d'alimentation scolaire comme il s'est engagé à le faire. Puis, en novembre, cinq semaines plus tard, j'ai fait 200 fois le tour de la pelouse du Parlement, une course de près de 30 kilomètres, pour attirer de nouveau l'attention sur la question.

C'est un véritable honneur d'être invité ici aujourd'hui. Je tiens à exprimer mon appui sans réserve au projet de loi C-322, qui prend encore plus d'importance que lors de son dépôt initial en mars 2023 en raison du récent investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans annoncé par le gouvernement fédéral dans le budget de 2024.

Le projet de loi C-322 établirait le cadre guidant les actions menées par le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones, pour assurer la santé et le mieux-être de tous les enfants canadiens.

Je vous exhorte à appuyer ce projet de loi dans l'intérêt des enfants du Canada, des communautés scolaires et des économies alimentaires locales qui en bénéficieraient tous. Je sais que le soutien à l'alimentation en milieu scolaire est un enjeu non partisan qui a l'appui de tous dans nos écoles, nos quartiers et nos collectivités.

Je suis enseignant dans une école primaire desservant un milieu urbain diversifié sur les territoires traditionnels non cédés des peuples Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh dans ce qui est maintenant la partie ouest de Vancouver.

J'ai cofondé le LunchLAB, un programme de dîners éducatifs qui permet aux élèves de 6° et 7° année de travailler avec le chef en résidence pour préparer des plats pour eux-mêmes et leurs camarades de classe. Avec LunchLAB, le dîner devient une partie importante de la journée d'apprentissage, plutôt que d'être vu comme une interruption.

Dans mon rôle d'enseignant, je suis à même de constater les vertus des programmes offerts en milieu scolaire, ce qui me donne toute la motivation voulue pour m'employer à ce que tous les élèves puissent en bénéficier. Chaque semaine, je peux observer directement les effets d'un programme d'alimentation qui aide les élèves à s'épanouir tout en apprenant de nouvelles choses. Le LunchLAB nous montre comment les programmes d'alimentation en milieu scolaire peuvent aider les élèves à acquérir des compétences et des connaissances en alimentation en leur permettant de partager avec plaisir avec les autres élèves de l'école des repas de meilleure qualité. Ces programmes contribuent au nivelage sociétal comme on peut clairement le constater en voyant des élèves de divers horizons s'asseoir ensemble pour manger.

Défenseur passionné de l'alimentation en milieu scolaire, j'ai travaillé en étroite collaboration avec la Coalition pour une saine alimentation scolaire, qui regroupe près de 450 organismes membres et sympathisants assurant sa présence dans toutes les provinces et tous les territoires.

J'ai eu l'occasion de participer aux réunions qui ont mené à la fondation de la Coalition à Halifax en 2014. Quelques années plus tard, j'ai contribué à la création de la section britanno-colombienne de la Coalition dont les années de militantisme collectif ont abouti à une décision du gouvernement de la Colombie-Britannique d'investir 214 millions de dollars sur trois ans dans des programmes d'alimentation en milieu scolaire.

La Coalition préconise la mise en place d'un programme universel d'alimentation saine en milieu scolaire dont les coûts seraient partagés avec les provinces et les territoires, en s'appuyant sur des principes directeurs fondés sur la recherche et les pratiques exemplaires, afin de veiller à ce que les programmes d'alimentation scolaire produisent des résultats optimaux. Ce sont ces mêmes principes directeurs qui unissent d'un océan à l'autre les membres d'un vaste réseau qui comprend des fournisseurs sans but lucratif d'aliments aux écoles, des organismes nationaux des secteurs de l'éducation et de la santé, des organisations autochtones, des conseils scolaires, des villes, des services de santé municipaux et bien d'autres intervenants. Les principes directeurs sont énoncés dans le mémoire présenté par la Coalition pour une saine alimentation scolaire, dont je vous encourage à prendre connaissance.

Nous avons besoin d'un cadre national qui soit visionnaire et qui reflète les grands principes directeurs énoncés par la Coalition et articulés dans le rapport « Ce que nous avons entendu » faisant suite aux consultations sur une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles.

J'ai été heureux de constater que le projet de loi C-322 prévoit de veiller à ce que les programmes soient conformes au Guide alimentaire canadien. Selon le Guide alimentaire, une alimentation saine ne se limite pas aux seuls aliments que nous consommons; on doit

aussi réfléchir à ce qu'on mange, l'apprécier, cuisiner plus souvent et partager nos repas avec d'autres. Les programmes d'alimentation en milieu scolaire sont une occasion d'offrir un environnement alimentaire sain tout en favorisant la santé mentale et le mieux-être.

Dans le respect de leurs droits et de leurs priorités, les peuples autochtones du Canada doivent jouer des rôles clés dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'alimentation en milieu scolaire dans leurs communautés ainsi que dans les écoles où les enfants des Premières Nations, métis ou inuits comptent pour une partie importante de la population étudiante.

Aux fins du soutien de systèmes alimentaires locaux et durables, on peut créer du travail pour les agriculteurs canadiens et appuyer le développement économique communautaire en incitant les programmes d'alimentation en milieu scolaire à se fixer des objectifs pour l'achat d'aliments produits localement et dans une perspective de développement durable.

En ma qualité d'enseignant, je dois insister sur l'importance de promouvoir l'éducation alimentaire en veillant à intégrer au programme scolaire les nouveaux programmes d'alimentation dans les écoles et à permettre l'acquisition de connaissances et de compétences alimentaires par la voie de l'expérimentation. Il ne devrait pas s'agir seulement de programmes destinés aux élèves, mais aussi de programmes conçus, élaborés et gérés avec la contribution significative de ces mêmes élèves. Grâce aux programmes d'alimentation en milieu scolaire, les élèves ont de nombreuses occasions de participer à la préparation, au service et au nettoyage, acquérant ainsi des compétences utiles dans le secteur de l'alimentation.

Je souscris en outre à quelques recommandations clés de la Coalition quant aux améliorations à apporter au projet de loi C-322.

• (0930)

Nous devons nous engager à faire en sorte qu'il n'y ait pas de publicité ciblant les enfants. Il doit y avoir des mesures de protection contre la commercialisation auprès des enfants d'aliments et de boissons de marque ou hautement transformés dans le cadre de programmes d'alimentation en milieu scolaire.

Nous avons besoin d'un engagement à l'égard de l'évaluation des programmes à l'échelle du Canada. En assurant l'uniformité des rapports, on favoriserait la collecte et la mise en commun des données afin de mesurer les progrès réalisés et d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

Enfin, il faut que l'on s'engage à mettre en place un programme universel, une condition essentielle pour que, progressivement, tous les enfants du Canada puissent y avoir accès. Ce projet de loi reconnaît l'importance de réduire la stigmatisation, et c'est exactement ce que peut permettre le déploiement d'un programme universel. En tant qu'enseignant, je peux en voir les avantages pour tous les élèves. Ainsi, ils pourront tous acquérir les connaissances et les compétences alimentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement, tout en consommant des aliments sains et délicieux à l'école.

Encore une fois, je tiens à souligner que j'appuie sans réserve ce projet de loi. Je vous encourage à l'adopter à l'unanimité. J'espère que vous tous, ainsi que tous les partis représentés au Parlement, allez voter pour l'adoption du projet de loi C-322 le plus rapidement possible.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Mansfield. Votre exposé ne laisse planer aucun doute quant à votre enthousiasme et à votre passion.

La parole est maintenant à M. Nabein pour une période de cinq minutes.

M. Carl Nabein (président et fondateur, Kids Against Hunger Canada): Je tiens à féliciter M. Mansfield. Bravo.

Je m'appelle Carl Nabein. Je suis fondateur et président de Kids Against Hunger, une organisation humanitaire créée en 2003 qui est devenue en 2009 un organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Nos sacs alimentaires nourrissent des gens de toutes les cultures et de toutes les races. Ils sont complètement végétaliens et ont été mis au point par les scientifiques des géants de l'industrie alimentaire non seulement pour remplir les estomacs vides, mais aussi pour fournir une alimentation complète d'une journée et aider à soulager les problèmes de santé dus à la famine, comme la cécité et le spina bifida.

Chaque repas est constitué à base de riz, un aliment consommé par toutes les cultures du monde qui a en outre une longue durée de conservation. Il contient six légumes déshydratés. Il renferme de la farine de soya texturée, laquelle contient trois fois plus de protéines que la viande et fait grimper l'apport protéinique à 52 %. On ajoute à cela un assaisonnement à base de légumes dont le goût est semblable à celui du poulet, pour donner un produit extrêmement nourrissant qui renferme 21 vitamines et minéraux spécialement conçus pour atténuer les maladies liées à la famine.

La préparation peut être cuite dans l'eau pendant 20 minutes pour faire bouillir le riz, rendant du même coup potable l'eau légèrement contaminée. Chaque plat est délicieux et peut être assaisonné en fonction des goûts et des préférences culturelles. Notre ratatouille de riz au soya est bien accueillie partout au Canada et n'est pas considérée comme un aliment pour les pauvres. Le goût se rapproche de celui du riz pilaf. Au départ, des jeunes, des enfants en fait, ont proposé d'empaqueter la nourriture pour limiter les coûts. C'est ainsi que le nom a été choisi. Les plats sont destinés non seulement aux enfants, mais aussi aux familles dans le besoin.

Même si un programme d'alimentation en milieu scolaire peut apporter une aide précieuse qui est nécessaire depuis longtemps, le problème vient maintenant du fait que les enfants ne sont pas les seuls à être dans le besoin au Canada. Les familles souffrent également et sont souvent trop fières pour parler publiquement de leur situation précaire qui leur cause un « embarras excessif », d'après ce que nous avons pu observer.

Notre objectif initial était d'expédier les deux tiers de nos repas aux pays en développement et à ceux qui ont besoin de secours à la suite d'une catastrophe naturelle, le tiers restant étant distribué aux banques alimentaires, aux Premières Nations et aux Autochtones, à l'Armée du Salut et à d'autres endroits où de tels besoins existent partout au Canada. Malheureusement, compte tenu du coût de la vie qui ne cesse de grimper, notamment pour ce qui est des denrées alimentaires, du carburant, du loyer et du logement, les besoins augmentent de façon importante et croissante. À l'heure actuelle, 41 % de nos produits — plutôt que le tiers seulement — restent ici au pays pour répondre à ce besoin constant.

L'aide aux sinistrés est plus importante que jamais. Il y a deux conflits en cours en plus de nombreuses catastrophes liées aux conditions météorologiques. Nous travaillons en partenariat avec

d'autres organismes de bienfaisance canadiens pour acheminer la nourriture là où elle est nécessaire, comme à Cuba, en Haïti et en Ukraine. Parmi les autres pays et régions que nous desservons, notons neuf régions en Afrique (9,5 %); les Caraïbes (30 %); trois régions en Amérique centrale (6,8 %); l'Amérique du Sud, et notamment le Pérou (2,1 %); l'Ukraine, le Sri Lanka et les Philippines (10,2 %).

La demande n'a jamais été aussi forte, mais comme les gens sont en mauvaise posture financière, ils ont aussi moins à donner. Les Canadiens sont très généreux. Nous sommes l'un des rares organismes de bienfaisance à ne pas manquer de bénévoles, car tout le monde se préoccupe du sort de ceux et celles qui ont faim. Notre plus grand obstacle est le manque de fonds. De nombreuses personnes et entreprises ont moins d'argent à nous donner, ce qui s'ajoute à l'augmentation de nos coûts en matière de transport, d'intrants alimentaires et de fournitures.

Pour vous donner une idée, disons qu'entre 2003 et 2011, nous avons réussi à maintenir le coût d'un repas à seulement 23 \not e. En 2014, ce coût a été porté à environ 27 \not e — ce qui était encore très bien. Cependant, les récentes hausses marquées du prix du carburant ont fait doubler les coûts de transport si bien qu'une entreprise locale n'est plus en mesure de nous fournir du transport gratuitement parce qu'elle n'a plus les moyens de le faire. Ainsi, nos coûts d'exploitation sont passés de 23 \not e par repas en 2003 à 48 \not e aujourd'hui. Nous avons suffisamment de stocks pour maintenir ce prix pour cette année.

Notre organisme de bienfaisance dépend uniquement des dons. Nous ne recevons pas de financement. Nos plus grands donateurs ont été les églises, les entreprises et les associations philanthropiques et, croyez-le ou non, les écoles figurent parmi nos principales sources d'appui, en plus des événements publics organisés par ailleurs.

La pandémie et les confinements qui en ont découlé ont affecté notre croissance alors que nous visions environ 20 % par année. Même si nous sommes en train de nous rétablir, les besoins sont plus grands que jamais, surtout au Canada. La hausse des coûts de la nourriture, des fournitures et du transport nous a touchés, et il y a désormais moins de fonds disponibles au sein des différentes collectivités.

• (0935)

Je crois aussi beaucoup à un bon programme d'alimentation scolaire. Nous aimerions même coordonner ce programme, et nous l'avons proposé à un certain nombre d'écoles locales. C'est merveilleux et ce serait très bien accueilli. Cela ne fait qu'effleurer la surface, car c'est la fin de la chaîne. Les familles ont du mal à joindre les deux bouts et nous devons nous assurer de maintenir leurs coûts à un niveau acceptable.

Les jeunes travaillent à 20 \$ de l'heure, et ils n'ont pas d'argent pour acheter du carburant parce qu'ils dépensent leur argent pour le loyer, la nourriture, etc. Les besoins vont donc au-delà des écoles, mais je pense qu'offrir de l'aide avec un programme scolaire est également une bonne chose.

Le président: Merci, monsieur Nabein.

Nous allons maintenant céder la parole à M. MacKeigan pour cinq minutes.

M. Shawn MacKeigan (directeur exécutif associé, Mission Services of Hamilton): Merci au Comité de me recevoir.

Je suis Shawn MacKeigan. Je suis le directeur exécutif associé de Mission Services of Hamilton. Mission Services est un organisme de services sociaux multisectoriels sans but lucratif situé à Hamilton, en Ontario. Nous aidons les personnes qui doivent faire face à certaines des situations les plus difficiles de leur vie.

Depuis près de 70 ans, nous soutenons les gens et les familles en leur offrant une panoplie de services et de soutiens, notamment en matière de logement et d'itinérance, de violence fondée sur le sexe, de services communautaires de traitement de la toxicomanie et de services aux jeunes. Nous gérons l'un des plus grands programmes de sécurité alimentaire de notre communauté, dans le cadre duquel nous soutenons des milliers de personnes et de familles chaque année.

Le programme Good Food Centre est au cœur de l'initiative de sécurité alimentaire de Mission Services. Ce programme permet de s'assurer que les personnes reçoivent des aliments nutritifs et adaptés à leur culture et de fournir un vaste éventail d'articles, notamment des produits frais, des produits laitiers, des protéines, des aliments de base, garantissant un régime alimentaire équilibré aux personnes dans le besoin. Le Good Food Centre fait partie d'un réseau alimentaire plus vaste au sein de notre communauté, bien que la portée de notre service soit importante, étant donné que nos ressources physiques incluent un grand entrepôt et une aire de stockage des aliments et de service à la clientèle assez importante.

Bien que nous reconnaissions et comprenions l'importance de maintenir cette ressource vitale, nous ne sommes pas les seuls à avoir observé des augmentations significatives d'une année à l'autre dans la demande de ce service. Au cours de la dernière année, nous avons observé une augmentation de 30 % du nombre de nouveaux utilisateurs du service, et près de 40 % des personnes qui reçoivent de l'aide par notre Good Food Centre sont des enfants.

Une collaboration entre Mission Services de Hamilton et le Collège Mohawk vise à créer des attitudes positives à l'égard de l'éducation chez les enfants qui ne croient peut-être pas que l'éducation postsecondaire est une option pour eux. Ces programmes offrent aux jeunes intéressés des quartiers du centre-ville des collations saines après l'école, des repas chauds nutritifs, des cours de cuisine et de jardinage, de l'aide aux devoirs ainsi qu'un important volet récréatif. Le programme est dirigé par des jeunes et est fondé sur la force, où nous concentrons bon nombre de nos activités sur le bienêtre mental et physique.

De plus, Mission Services joue un rôle crucial dans la défense des intérêts et le partenariat communautaire. Nous travaillons en collaboration avec d'autres organismes locaux, des agences gouvernementales et des intervenants communautaires, non seulement pour répondre à certains des besoins les plus immédiats, mais aussi pour contribuer à créer de meilleures conditions afin de coordonner l'accès aux bons soutiens au bon moment et, en outre, pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire telles que la pauvreté, les inégalités sociales et structurelles et l'accès à une alimentation saine.

Nous comprenons que les répercussions positives des programmes de sécurité alimentaire sont profondes et multidimensionnelles. Pour les familles qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire, ces programmes constituent un filet de sécurité essentiel qui atténue le stress et l'anxiété qui sont associés au fait de ne pas savoir d'où viendra le prochain repas. Nous comprenons que cette sta-

bilité permet aux parents de se concentrer davantage sur d'autres aspects de la vie familiale, dont le maintien d'un logement stable, la recherche d'un emploi ou de possibilités d'éducation et la mise en place d'un milieu de vie favorable. Les enfants en bénéficient énormément, car un accès régulier à des aliments nutritifs favorise leur croissance physique, leur développement cognitif et leurs résultats scolaires. Dans l'ensemble, des programmes de sécurité alimentaire solides renforcent les familles, favorisent des modes de vie plus sains et contribuent au bien-être social et économique de l'ensemble de la communauté.

Ensemble, nous sommes convaincus que nous pouvons prendre des mesures pour faire en sorte que tous les membres de notre communauté aient accès aux aliments sains et nutritifs dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Je vous remercie.

• (0940)

Le président: Merci, monsieur MacKeigan.

Nous allons maintenant commencer la période de questions avec Mme Falk, pour six minutes, je vous prie.

Mme Rosemarie Falk: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous du travail que vous faites pour nos communautés locales et, plus particulièrement, de l'aide que vous apportez à certaines des personnes les plus vulnérables de notre pays.

Nous savons que le coût de la vie a monté en flèche au Canada et que les Canadiens ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Pas plus tard qu'hier, Banques alimentaires Canada a publié un rapport dans lequel on fait état d'une hausse de 50 % du taux de fréquentation depuis 2021, ce qui est très inquiétant. C'est beaucoup de gens.

Monsieur Nabein, votre organisme a-t-il enregistré une augmentation de la demande semblable?

M. Carl Nabein: Oui. La demande est en hausse constante, et ce, dans tout le pays.

Il y a suffisamment de nourriture pour nourrir tout le monde, mais ce qui nous limite, c'est le financement ou les dons dont nous avons besoin pour acheminer la nourriture là où elle est nécessaire. Les Canadiens s'en inquiètent tous, et les bénévoles se mobilisent en grand nombre pour nous aider à emballer la nourriture, à la distribuer et à le faire à un prix raisonnable.

Mme Rosemarie Falk: Vous avez dit que la nourriture n'est pas un problème. Qu'en est-il du prix des aliments? Avez-vous remarqué une hausse des prix?

M. Carl Nabein: Oui, radicalement... C'est un peu un coup double. Les prix des aliments ont augmenté. Ils ont pratiquement doublé au cours des six ou sept dernières années. Le coût du transport... Comme je l'ai dit précédemment, les entreprises de transport nous acheminaient gratuitement les aliments, ce qu'elles ne peuvent plus se permettre de faire en raison de la hausse du prix du carburant. Même le coût de nos matériaux a augmenté.

Par ailleurs, nous avons constaté que les entreprises et les particuliers disposaient de moins de fonds pour soutenir notre organisme de bienfaisance par des dons, ce qui nous touche de part et d'autre. **Mme Rosemarie Falk:** Ce serait logique, puisque le Canadien moyen paie 700 \$ de plus pour se nourrir que l'année dernière.

Mes concitoyens me disent constamment que l'augmentation de la taxe sur le carbone... Le 1^{er} avril, le gouvernement Trudeau a augmenté de 23 % la taxe dans le cadre de son plan visant à la quadrupler, ce qui a une incidence sur le prix des produits alimentaires et du carburant. Cela fait partie des frais de transport de n'importe quel article.

Les agriculteurs me le disent souvent lorsqu'ils transportent les produits de la ferme, généralement par camion, à la transformation, puis au marché, mais, au bout du compte, c'est le consommateur qui paie.

Le directeur parlementaire du budget a confirmé que la famille canadienne moyenne paie plus en taxes sur le carbone qu'elle ne reçoit de remboursements.

Croyez-vous que l'élimination de la taxe sur le carbone aiderait votre organisme à transporter des denrées alimentaires?

• (0945)

M. Carl Nabein: Cela aiderait certainement. Juste pour vous donner un exemple, le séchage au gaz naturel et d'autres procédés de ce type consomment beaucoup de gaz. Je ne sais pas si les gens reçoivent des remboursements. Notre organisme de bienfaisance ne bénéficie d'aucun remboursement de la taxe sur le carbone et nos coûts ont augmenté considérablement.

J'étais en vacances aux États-Unis et j'ai été stupéfait. Le coût du carburant est environ deux fois moins élevé qu'au Canada. Nous avons un excellent approvisionnement en carburant, mais le coût du carburant a assurément une grande incidence sur nos coûts globaux.

Mme Rosemarie Falk: De nombreux électeurs de ma circonscription, et même des personnes qui n'habitent pas dans ma circonscription, me disent à quel point la taxe sur le carbone a une incidence sur leur vie quotidienne.

Je tiens à souligner que notre parti, les conservateurs, a demandé au gouvernement de supprimer la taxe sur l'essence, la taxe d'accise et la taxe sur le carbone visant les carburants, ce qui permettrait aux Canadiens d'économiser environ 35 ¢ le litre pour l'été.

Cela a une grande incidence.

En ce qui concerne les dons de bienfaisance, je sais que lorsque le gouvernement — les différents ordres de gouvernement, peu importe lequel — taxe le contribuable, les Canadiens ont moins d'argent à dépenser pour eux-mêmes et leur famille pour la nourriture, les activités extrascolaires pour les enfants et le transport parfois pour se rendre au travail et en revenir. Ils ont également moins de temps parce qu'ils ont l'impression qu'ils doivent travailler plus pour faire plus avec chaque dollar parce que le fisc leur en prend beaucoup trop. Cela leur enlève du temps qu'ils pourraient consacrer non seulement à leur famille, mais aussi à des organismes communautaires, que ce soit dans les écoles ou les organismes à but non lucratif. Les organismes sont donc mis à rude épreuve. Ils estiment alors qu'ils doivent compter sur le gouvernement pour les financer.

Je sais que cette mesure législative dont nous discutons aujourd'hui, le projet de loi C-322, alimenterait la bureaucratie et pas les enfants. C'est un autre exemple, à mon avis, de dépenses excessives de ce gouvernement, qui ne donnent aucun résultat, ou peut-être très peu de résultats, mais presque aucun. Comme il en a été question aujourd'hui, nous savons que les dépenses inflationnistes coûtent cher aux Canadiens qui doivent faire plus avec leur argent.

Vous avez mentionné, monsieur Nabein, que votre organisme dépend des dons des Canadiens, que ce soit en argent ou en temps, ou les deux.

Avez-vous constaté des changements dans les niveaux de dons que votre organisme reçoit?

M. Carl Nabein: Oui. La réponse a deux volets.

Le confinement pendant la pandémie a vraiment limité l'emballage. Lorsque nous avons examiné la question, nous avons découvert que, grâce à la distanciation sociale... C'était un service nécessaire et essentiel, alors nous avons pu emballer les produits, mais c'était en très petite quantité.

Entretemps, il y a eu des répercussions sur nos coûts en raison de tout ce qui s'est passé récemment, avec l'augmentation du coût de la nourriture, du carburant, du loyer, du logement, etc.

Les dons reviennent. Ils augmentent à nouveau, mais nous n'avons plus que la moitié des revenus dont nous disposions au début de la pandémie. Il ne semble pas y avoir une pénurie de bénévoles, mais le nombre de personnes capables de payer a considérablement diminué.

Le président: Merci, madame Falk.

Monsieur Collins, vous disposez de six minutes.

M. Chad Collins (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur MacKeigan, je vais peut-être commencer avec vous.

Certains pourraient se demander pourquoi un niveau de gouvernement contribuerait aux questions liées à la sécurité alimentaire. Historiquement, ces services étaient fournis par le secteur de bienfaisance à but non lucratif, ce qui a commencé il y a des décennies dans les sous-sols d'églises pour devenir ce qu'il est maintenant.

Une chose que j'ai apprise au lendemain de la grande récession de 2009-2010, c'est que les gouvernements sont nécessaires pour aider à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire. Quand j'ai envisagé d'ouvrir une banque alimentaire en 2011-2012, il n'y avait pas de soutien gouvernemental. Je me suis adressé à mes collègues du conseil municipal pour ouvrir une banque alimentaire dans mon secteur, et ils ont fourni un demi-million de dollars en capital et soutien opérationnel pour mettre sur pied un programme pilote. Votre organisme a contribué à ce projet, et vous continuez de gérer cette banque alimentaire à l'heure actuelle. Je tiens à vous remercier publiquement de ces efforts.

Toutefois, je me suis rendu compte que les gouvernements n'étaient pas vraiment impliqués. Une chose que j'ai apprise au fil des ans depuis cette époque, c'est qu'il faut une approche pangouvernementale pour aider à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire. M. Mansfield a mentionné le soutien de son gouvernement provincial. Je viens de mentionner le soutien de mes collègues du conseil municipal, et aujourd'hui, nous proposons une aide fédérale pour le même problème.

Pouvez-vous parler du besoin croissant de soutiens gouvernementaux, surtout au sortir de la pandémie? Nous avons entendu parler de la baisse du soutien des entreprises. Il y a une diminution générale du bénévolat. Pouvez-vous parler du soutien requis de la part de tous les ordres de gouvernement pour lutter contre l'insécurité alimentaire, plus particulièrement pour les enfants?

(0950)

M. Shawn MacKeigan: Lorsque nous imaginons le soutien gouvernemental comme un fournisseur à but non lucratif... L'un des défis consiste parfois à sensibiliser suffisamment les gens pour les encourager à agir ou à réagir. Je pense que les gouvernements, peu importe leur affiliation politique, ont une responsabilité de créer les conditions pour que les gens aient une prise de conscience et puissent réagir. Je pense que les gouvernements jouent un rôle de premier plan dans ces cas-là. Cela ne signifie pas forcément que les gouvernements dirigent, mais ils donnent l'exemple. De plus, je pense que, lorsque les gouvernements jouent un rôle de premier plan et que ces conditions sont réunies, cela nous permet de mettre à contribution les ressources que nous avons et de réaliser des économies dans les opérations. Toutefois, en tant qu'organisme, nous n'avons certainement pas la capacité de communiquer à aussi grande échelle qu'un gouvernement.

M. Chad Collins: J'ai eu l'occasion de lire le rapport annuel de l'organisme Food Share de Hamilton. On y apprend que, chaque jour à Hamilton, environ 426 enfants ont recours aux services d'une banque alimentaire.

Vous avez parlé des causes profondes de l'insécurité alimentaire, l'une étant le logement. Nous avons entendu des questions et des critiques concernant la Stratégie nationale pour le logement aujourd'hui.

Pouvez-vous parler du lien entre la nécessité d'avoir des aides au logement et du soutien gouvernemental pour ce programme en ce qui concerne la sécurité alimentaire?

M. Shawn MacKeigan: Pour répondre à cette question de la meilleure façon possible, je la décrirais comme étant un acte de coordination de l'accès entre les divers soutiens qui sont nécessaires et ceux qui fournissent ces soutiens.

Je vais vous donner un exemple. Les programmes de sécurité alimentaire servent souvent de phares, pour ainsi dire, aux besoins en matière de logement qui sont apparus, ou qui ne sont peut-être pas encore apparus. Lorsque nous œuvrons auprès de personnes en situation d'insécurité alimentaire, cela nous permet de mieux comprendre leur situation et les raisons pour lesquelles elles sont là où elles sont.

Je peux parler de la coordination de cet accès. Je pense qu'il est très important de comprendre qu'il y a un certain nombre de prestations disponibles pour les particuliers et les familles. Souvent, nous pensons à la sensibilisation. Les gens ne savent pas que ces prestations sont à leur disposition. En tant qu'organisme à but non lucratif, nous travaillons fort pour veiller à ce que les gens qui ont des prestations à leur disposition comprennent qu'ils peuvent y avoir accès et comment y accéder. Nous les aidons à comprendre où se trouvent ces prestations. Elles sont en place pour assurer la stabilité du logement, la sécurité alimentaire et la cohésion sociale.

M. Chad Collins: Monsieur MacKeigan, vous avez malheureusement entendu les propos absurdes selon lesquels c'est pour renforcer la bureaucratie. Vous savez que nous avons des accords bilatéraux avec les provinces pour les aider en matière de soins de santé, de logement et de toutes sortes de soutiens sociaux destinés aux résidents afin d'améliorer leur qualité de vie.

C'est l'un des cas où nous nous tournerons vers les provinces et des experts comme vous, monsieur Mansfield et d'autres témoins qui ont comparu, pour demander comment ce programme devrait être géré et comment les fonds devraient être versés par les provinces aux experts et aux entités qui fournissent ces services depuis des décennies.

Pouvez-vous formuler des recommandations, très rapidement, sur la façon dont le gouvernement devrait fournir ce soutien financier aux organismes comme le vôtre et à d'autres?

• (0955)

M. Shawn MacKeigan: Quand j'écoutais la conversation de ce matin, une chose m'est venue à l'esprit: l'alimentation dans les écoles peut être plus facile que ce que nous décrivons. De la même manière que les manuels scolaires et les ordinateurs sont très répandus dans les écoles, imaginez un instant qu'un jour, la nourriture soit aussi banalisée dans un cadre scolaire.

Des organismes comme le vôtre œuvrent dans les écoles de quartiers dans lesquels nous travaillons. Je peux vous donner un exemple d'un programme particulier et d'une cohorte particulière.

Comme je l'ai dit, nous aidons les élèves de la 6^e à la 9^e année. Nous pouvons venir en aide à un nombre limité d'élèves. Ce programme soutient entre 12 et 15 élèves à tout moment. La première cohorte, ou groupe, d'élèves de 6^e année ont participé au programme de sécurité alimentaire pendant trois ans. Chacun des élèves, qui ont dû faire face à des situations difficiles, a obtenu son diplôme de 8^e année avec une mention, une bourse ou un prix.

Là encore, il s'agissait d'un programme dans un secteur du centre-ville ciblant une classe socioéconomique défavorisée, avec des personnes ayant des problèmes d'estime de soi et d'autres problèmes personnels.

J'estime que les programmes de soutien extérieurs peuvent vraiment aider à mettre ces conditions en place.

Le président: Merci, monsieur Collins.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot: Merci, monsieur le président.

Messieurs les témoins, je vous remercie de vos témoignages et de votre dévouement à la lutte contre l'insécurité alimentaire, qui est plus large que la question des programmes d'alimentation scolaire dans les écoles. Nous reconnaissons tous votre expertise et votre travail, qui améliore la qualité de vie de nos enfants.

Je suis infirmière de profession, mais j'ai dirigé une grande centrale syndicale au Québec qui regroupe principalement des travailleurs de l'éducation. Parmi les politiques sociales que mettait de l'avant le mouvement syndical, il y avait l'égalité des chances pour les enfants. On ne naît pas tous égaux, mais je pense que le fait d'assurer le droit des enfants à une saine alimentation change la donne quant à l'égalité des chances. On voit que c'est aussi le cas quant au milieu scolaire. En effet, une saine alimentation a également des effets sur l'apprentissage, sur la réussite scolaire et sur le décrochage scolaire. Ces bienfaits sont démontrés. Je vous remercie donc de ce que vous faites.

Monsieur Mansfield, au Québec, il y a actuellement des groupes comme le Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec, qui font partie de la Coalition pour une saine alimentation scolaire. Il y a aussi l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, qui a fait des études pour justifier d'aller encore plus loin et d'avoir un programme universel d'alimentation scolaire qui ne viendrait pas stigmatiser les enfants. Vous en avez évoqué l'importance. Il pourrait donc y avoir plusieurs formules. Ça a été évalué à 18 milliards de dollars par année. On comprend que c'est un programme qui serait extrêmement coûteux.

Au-delà de ça, je me pose des questions sur le projet de loi qui est devant nous. Sur le fond, vous aurez compris que personne ne peut être contre une saine alimentation en milieu scolaire. Cependant, le Canada est un vaste pays et l'expertise en cette matière appartient à l'ordre de gouvernement provincial, du moins au Québec, où il y a un financement public important, car la saine alimentation en milieu scolaire n'est pas juste soutenue par des organismes communautaires.

Comment une loi-cadre nationale peut-elle, sans créer de chevauchements, soutenir les efforts en matière de saine alimentation scolaire, qui doivent être faits par les provinces en premier lieu?

[Traduction]

M. Brent Mansfield: Je suis désolé, mais je n'ai pas compris la dernière partie de votre intervention. Je vais répondre et vous pourrez me dire s'il y a lieu de corriger.

Un travail extraordinaire est en cours au Québec et dans chaque province et territoire du Canada. Ce travail est mené avec grande passion par des organismes communautaires et avec le soutien des municipalités.

Je pense que ce cadre pourra permettre, de concert avec le financement dont nous disposons actuellement, de créer un programme à coûts réellement partagés. Vous avez raison de dire que le fait de rendre ce programme universel coûtera beaucoup d'argent. La vision de la Coalition pour une saine alimentation scolaire a toujours été que les coûts soient partagés entre le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et territoires, les administrations municipales — beaucoup d'argent régional et municipal a été investi dans les programmes d'alimentation en milieu scolaire —, le secteur communautaire, par l'intermédiaire d'organismes de bienfaisance et de dons, et les familles. Les familles ont un rôle à jouer. Nous constatons que lorsque les familles contribuent, elles se sentent investies dans le programme. Cela compte pour beaucoup.

La Coalition a toujours été très claire sur le fait qu'elle doit être souple et adaptée aux conditions locales. Chaque province et chaque collectivité sait ce qui est le mieux pour elle. Les programmes d'alimentation en milieu scolaire dans les régions rurales du Québec seront différents de ceux de Terre-Neuve, de Vancouver ou de Tofino. C'est ce qui fait la force du Canada.

À mon avis, il s'agit en partie de mobiliser les collectivités afin de trouver la meilleure façon de nourrir et de joindre les enfants. Il faut aussi aller chercher la participation des agriculteurs, pêcheurs et commerces d'alimentation locaux, car les avantages économiques vont bien au-delà du simple investissement. L'effet que ces investissements peuvent avoir sur la santé des enfants permet à lui seul d'amortir les coûts. À voir comment nous soutenons les économies alimentaires locales et comment nous intégrons tous ces différents éléments, on constate qu'il s'agit d'un autre type de comptabilité. J'estime que nous devons avoir une vision audacieuse — comme

celle que ce cadre nous permet d'avoir et comme celle que le budget laisse entrevoir avec son financement — pour vraiment voir que les avantages de ce programme ne se limitent pas à ce dont bénéficient les enfants, mais qu'ils incluent aussi la dynamisation des communautés scolaires et l'essor des économies alimentaires locales.

(1000)

[Français]

Mme Louise Chabot: Merci.

Il faut faire la différence entre le projet de loi-cadre qui nous est présenté ici et l'investissement de 1 milliard de dollars sur cinq ans, soit 200 millions de dollars par année, qui a été annoncé dans le budget et qui se fera d'un océan à l'autre. Vous parliez du gouvernement fédéral, et c'est ce qu'il a annoncé. On nous a dit qu'il n'y avait pas de lien entre les deux, quand j'ai posé la question ce matin.

Le projet de loi concerne l'élaboration d'un cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire. Or, on sait que l'éducation relève de la responsabilité exclusive du Québec et des provinces, non seulement sur le plan constitutionnel, mais dans la pratique aussi.

Monsieur Mansfield, ma question est simple: quels amendements proposeriez-vous d'apporter à ce projet de loi?

[Traduction]

Le président: Soyez bref.

M. Brent Mansfield: Je pense avoir parlé de façon explicite d'amendements particuliers.

Il s'agit de partenariats, et je vous fais confiance à tous pour régler comment les provinces et les territoires travailleront avec le gouvernement fédéral. Nous devons le faire. En tant qu'enseignant présent dans les écoles, je dois reconnaître que nous laissons tomber nos enfants. Si nous ne le faisions pas, nous raterions une occasion en or de rattraper tous les autres pays du G7 en offrant aux élèves la possibilité de profiter d'une alimentation saine à l'école et d'en apprendre à ce sujet.

[Français]

Le président: Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, vous avez six minutes. Allez-y.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Mansfield.

Vous avez indiqué que vous pensiez que les programmes alimentaires dans les écoles étaient une question non partisane. Pouvezvous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Brent Mansfield: J'ai entendu l'idée que nous devons nous assurer que les élèves sont bien nourris à l'école, et nous avons entendu parler des avantages qui découlent de cette pratique. J'ose espérer qu'il s'agit d'un enjeu qui transcende les partis politiques.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Je pose cette question parce qu'en fait, ce n'est pas le cas.

Trouvez-vous inquiétant que certains députés aient voté ou comptent voter contre les programmes d'alimentation en milieu scolaire? Dans l'affirmative, pourquoi?

M. Brent Mansfield: Je crois que ma déclaration se terminait là-dessus. J'espère que tous les partis politiques mettront l'épaule à la roue. Un cadre est une occasion d'avoir des échanges sur la façon d'assurer que cela fonctionne pour toutes les provinces, tous les territoires et toutes les collectivités du pays. J'espère que tous les élus considéreront cette question comme étant importante pour garantir la santé et le bien-être de tous les enfants du Canada.

(1005)

Mme Leah Gazan: Je suis d'accord avec vous. Je pense que c'est un enjeu non partisan, du moins, devrait-il l'être, surtout lorsque l'on pense qu'il s'agit de veiller à ce que les enfants aient ce qu'il leur faut pour apprendre.

Je crois qu'il faut appuyer les familles et veiller à ce que les familles, les enfants et toutes les personnes aient ce dont ils ont besoin pour vivre dans la dignité. J'ai notamment proposé de mettre en place un cadre pour un revenu de base garanti suffisant avec le projet de loi C-223. Seriez-vous favorable à cette idée et, si oui, pourquoi?

M. Brent Mansfield: Lorsqu'il est question de programmes d'alimentation en milieu scolaire, je crois que nous confondons souvent les enjeux. Il y a beaucoup d'élèves qui vont à l'école le ventre vide pour de nombreuses raisons. Je pense qu'un programme national et universel d'alimentation en milieu scolaire profiterait à tous les élèves. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les élèves ne mangent pas comme il faut et ne réussissent pas bien à l'école.

Or, j'estime que, séparément, nous devons nous pencher sur la manière dont nous abordons l'insécurité alimentaire et sur les raisons pour lesquelles les enfants sont dans cette situation. Des politiques telles que le revenu annuel garanti et l'Allocation canadienne pour enfants, et même les discussions autour de la prestation pour les produits alimentaires et essentiels, sont des choses qui vont être bénéfiques pour les enfants et pour les familles. Il reste qu'une fois à l'école, les enfants vont aussi profiter de ces programmes d'alimentation en milieu scolaire. Les deux aspects ont des objectifs différents, et je pense qu'ils sont tous les deux très importants.

Mme Leah Gazan: J'aimerais poursuivre sur cette lancée. Vous avez dit que nous confondons souvent les questions, et je suis d'accord avec vous, en particulier lorsque nous parlons des programmes d'alimentation en milieu scolaire.

Comme je l'ai indiqué dans le premier segment, j'ai été enseignante pendant longtemps et j'avais l'habitude de mettre de la nourriture à la disposition des enfants. Ils n'avaient pas besoin d'avoir faim ou de me faire savoir qu'ils n'avaient pas mangé. Je me contentais de mettre de la nourriture à leur disposition, de sorte que s'ils avaient faim, ils pouvaient manger sans que cela leur fasse ombrage. C'est devenu quelque chose de normal dans notre classe.

Avec un programme comme le vôtre où tout le monde est nourri sans égard pour les causes — financières ou autres — suscitant ce besoin, pourquoi est-il important de fournir de la nourriture sans demander d'explication?

M. Brent Mansfield: Un passage du projet de loi que j'aime beaucoup dit que les programmes de repas en milieu scolaire agissent comme des égalisateurs sociaux. C'est aussi une occasion de créer des liens. Je vous mets tous au défi de penser aux meilleurs souvenirs que vous avez avec votre famille et vos amis. Vous étiez probablement en train de manger et peut-être même de boire et d'apprécier cela collectivement. La possibilité d'offrir cela aux enfants, de créer des environnements au diapason du guide alimen-

taire canadien et de développer une relation saine avec la nourriture est importante à notre époque, et ce, pour tous les élèves.

Il est à mon avis très important d'examiner les possibilités que nous offrons dans le cadre de l'éducation. Pour moi, le déjeuner, le petit-déjeuner et l'alimentation sont des choses que nous ne pouvons plus laisser de côté lorsque nous parlons de la raison d'être de l'éducation et du rôle que cette dernière doit jouer. Nous passerons à côté de bénéfices considérables si nous ne nous penchons pas sur ces questions.

Je ne veux pas parler uniquement de mon propre programme, parce qu'il y a beaucoup d'excellents programmes à travers le Canada, mais j'aimerais pouvoir vous inviter tous dans la salle à manger de l'école Lord Roberts lorsque nous organisons le LunchLAB. Si c'était possible, vous verriez que cela fonctionne. Vous verriez les enfants rire et parler, se servir allègrement dans le comptoir à salades et manger des mets délicieux.

Nous avons un court métrage de sept minutes qui a été produit pour la CBC. Vous n'avez qu'à taper « LunchLAB » dans YouTube. Nous ne parlons pas du plus petit dénominateur commun qui consiste à simplement s'assurer que les enfants sont sustentés. Nous parlons d'enfants qui s'épanouissent et qui acquièrent de nouvelles compétences. Je pense que si vous regardez ce clip, vous vous demanderez comment un tel programme ne pourrait pas être avantageux pour tous les élèves.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Monsieur MacKeigan, je vais vous poser une question.

Nous parlons de la sécurité alimentaire et de la fourniture d'aliments nutritifs aux enfants dans les écoles. L'une des choses que j'ai proposées est de mettre en place un cadre pour un revenu de base garanti suffisant. Pensez-vous que cela aiderait les personnes à qui vos services s'adressent?

M. Shawn MacKeigan: C'est peut-être la question la plus facile qu'on m'ait jamais posée. Oui, cela les aiderait.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

Pensez-vous que le fait que nous n'ayons pas de revenu de base garanti à l'heure actuelle contribue à l'augmentation du nombre de personnes qui ont besoin de vos services?

• (1010

M. Shawn MacKeigan: Oui, j'en ai l'impression.

Mme Leah Gazan: D'accord.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Gazan. Cela fait six minutes.

Nous allons maintenant commencer avec Mme Gray, pour cinq minutes.

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leur présence. Merci aussi pour tout le travail que vous faites dans vos milieux respectifs.

Je vais commencer par M. Nabein.

Je voudrais m'enquérir de certains renseignements que vous avez fournis au Comité avant la réunion. Aujourd'hui, nous parlons du coût de la nourriture et du fait qu'il y ait tant de familles au Canada qui n'ont pas les moyens de se nourrir. Vous détaillez ce qu'il en coûte à votre organisme pour fournir de la nourriture aux personnes dans le besoin. Je constate qu'entre 2019 et 2024, le coût de vos repas n'a cessé d'augmenter. C'est aussi la période pendant laquelle la taxe sur le carbone a augmenté et, bien sûr, nous avons connu une inflation record. Au cours de cette période, quelle incidence l'inflation élevée et la taxe sur le carbone ont-elles eue sur la capacité de votre organisme à fournir les repas que vous offrez aux Canadiens?

M. Carl Nabein: Avec les mêmes revenus, nous sommes en mesure de fournir environ la moitié des repas que nous avions l'habitude d'offrir. Même avec $48 \, \text{¢}$, c'est assez incroyable ce que nous arrivons à offrir. Cela a certainement joué un rôle.

Mme Tracy Gray: Merci.

J'ai également noté que vous dites que le prix du litre de carburant a augmenté. Vous décrivez en détail certains de ces chiffres.

Je vois que le prix du carburant que vous avez mentionné a augmenté de 21,5 % entre janvier et avril de cette année seulement. Nous savons que les libéraux ont augmenté la taxe sur le carbone de 23 % le 1^{er} avril dernier. Quelle incidence le prix du carburant a-t-il eue sur vos coûts, sur le fonctionnement de votre organisme et sur la façon de servir votre clientèle?

M. Carl Nabein: Nous ne recevons plus de produits gratuitement à cause du coût. Ils ne sont plus en mesure de le faire. Nous avons dû augmenter nos coûts de transport lorsque le produit est expédié dans une région éloignée du Canada. Cela a eu un effet bien concret.

Heureusement, grâce aux dons, l'argent est là, mais on ne peut pas faire autant qu'avant avec les mêmes montants. Je présume que c'est ce qu'il faut comprendre en fin de compte.

Mme Tracy Gray: Je vous remercie.

Deux rapports très accablants viennent d'être publiés qui montrent à quel point les politiques libérales font augmenter les taxes et les dépenses, et l'effet négatif que cela a sur les gens. Tout d'abord, le rapport Armée du Salut-Étude du printemps 2024 indique que « trois Canadiens sur quatre demeurent confrontés à des défis en matière de sécurité alimentaire » et que « cette vague est marquée par un nombre plus élevé de personnes ayant sauté un repas [...], car elles n'avaient pas les moyens de payer l'épicerie ». Le rapport sur la pauvreté de Banques alimentaires Canada indique que près de la moitié des personnes au pays se sentent moins bien loties qu'il y a un an. Il donne un F à l'indice de mesure de la pauvreté, qui comprend le taux de pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire. Bien sûr, nous savons qu'après neuf ans de ce gouvernement, le recours aux banques alimentaires atteint des niveaux record.

Monsieur Nabein, d'après votre expérience au service de personnes qui n'ont pas les moyens de se nourrir, à quoi attribuez-vous cette situation?

M. Carl Nabein: Il y a un certain nombre de facteurs. Je pense que la pandémie a provoqué cela. La guerre en Ukraine a aussi causé certains problèmes. Il y a d'autres problèmes internationaux. Il est certain que nos coûts ont augmenté en raison du prix du carburant et d'autres facteurs.

J'ai une certaine inquiétude à l'égard du programme d'alimentation en milieu scolaire. Je pense que c'est une idée formidable. Ce qui me préoccupe, c'est qu'ils ont besoin de nourriture maintenant. Je pense que ce qui a été proposé avant... Je pense que la solution se trouve dans les partenariats. Il faut demander aux gens ce qui fonctionnera dans leur localité et faire en sorte que les autorités locales, municipales et fédérales travaillent ensemble à la recherche d'une solution. Par exemple, pour 48 ¢, nous pouvons offrir un petit-déjeuner à base de flocons d'avoine et de pommes qui permet non seulement d'avoir le ventre plein, mais aussi d'aller chercher tous les nutriments dont on a besoin pour la journée. Pour le déjeuner, nous avons des macaronis au blé entier à base de nutriments, toujours pour 48 ¢.

Les écoles sont très efficaces pour amasser des fonds à cet effet. Comme je l'ai dit, elles sont l'un de nos soutiens les plus importants. Elles sont au courant et elles se sentent concernées. Comme le programme de repas dont parlait Brent, cela fonctionnerait à merveille. Je pense que si nous pouvons travailler ensemble, nous pouvons surmonter les difficultés, même dans cette conjoncture inflationniste qui ne cesse de s'aggraver.

Mme Tracy Gray: Merci beaucoup.

Dans l'esprit et la bonne foi d'essayer d'aider à améliorer la sécurité alimentaire des Canadiens, j'aimerais proposer la motion suivante, dont j'ai donné avis:

Étant donné que;

- a. L'insécurité alimentaire est un problème grave et croissant au Canada;
- b. Rien qu'à Toronto, la banque alimentaire Daily Bread a servi 301 354 clients en février 2024, contre 215 848 en février 2023 et 52 522 en 2015;
- c. Tous les députés de la Chambre devraient travailler ensemble pour résoudre ce problème;
- Le Comité recommande que la Chambre adopte rapidement le projet de loi C-234 sans amendement afin de soustraire les exploitations agricoles à la taxe sur le carbone et de réduire le coût des produits alimentaires pour les Canadiens.

(1015)

Le président: Merci, madame Gray.

Pour les membres du Comité, Mme Gray a utilisé sa prérogative pour présenter une motion qui est recevable et qui, par conséquent, doit être traitée.

Il y avait Mme Falk, puis M. Fragiskatos.

Allez-y, madame Falk, sur la motion.

Mme Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Distinguées collègues du Comité, nous avons entendu parler aujourd'hui de l'importance de la nourriture, en particulier pour les enfants et les esprits en développement. Nous savons que l'insécurité alimentaire n'est pas un phénomène nouveau, mais qu'elle a augmenté de façon spectaculaire au cours des neuf dernières années. Nous savons que ce sont nos agriculteurs qui paient la taxe sur le carbone et qu'en fin de compte, cette taxe est répercutée sur le consommateur.

Il est impératif que nous adoptions ce projet de loi. Il est important que nos agriculteurs puissent nourrir les Canadiens et le monde entier. Je pense que cette motion doit être adoptée.

Le président: Merci, madame Falk.

Monsieur Fragiskatos, allez-y, sur la motion.

M. Peter Fragiskatos: J'ai trouvé intéressant, monsieur le président, que rien n'ait été dit au sujet des rabais. Le fait est que les familles canadiennes dans les provinces touchées reçoivent des remboursements supérieurs à ce qu'elles paient. C'est quelque chose que le directeur parlementaire du budget nous a confirmé.

Je ne veux pas insister là-dessus, monsieur le président. Nous devrions passer immédiatement à la mise aux voix.

Le président: On demande le vote, alors je vais passer directement au vote par appel nominal sur la motion de Mme Gray.

(La motion est rejetée par 7 voix contre 4. [Voir le Procès-ver-bal])

Le président: Madame Gray, votre temps est écoulé.

Il nous reste encore du temps.

Monsieur Coteau, vous avez quelques minutes pour conclure.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Le travail que vous faites pour soutenir les familles et les enfants est sans doute le plus important qui puisse être fait dans notre société aujourd'hui. Il est tout à fait vrai que si nous investissons dans nos jeunes pour leur donner la possibilité d'avoir un bon départ et que nous avons une approche équilibrée, nous en ferons de meilleurs enfants, de meilleurs adultes et de meilleurs citoyens, et nous rendrons ainsi le Canada encore meilleur.

Il est consternant de voir que nous parlons ici des enfants et que les conservateurs... Ce projet de loi est très simple. Il ne vise qu'à élaborer une stratégie coordonnée avec les provinces et les territoires. C'est tout. Cela revient à dire: « Travaillons ensemble. »

Monsieur Mansfield, je crois que 230 millions de dollars ont été consacrés dans votre province, la Colombie-Britannique, aux programmes d'alimentation pour les élèves. C'est une somme énorme. C'est un très bon complément à l'initiative fédérale, et nous pouvons travailler ensemble — les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales et les conseils scolaires — pour accomplir quelque chose d'important ici.

J'ai été conseiller scolaire pendant huit ans au Conseil scolaire du district de Toronto. J'ai dirigé le groupe de travail sur l'alimentation des élèves. L'une des recommandations formulées en 2007 portait sur un programme d'alimentation national. Je me souviens d'être allé à divers endroits et d'avoir entendu dire à maintes reprises que nous avions besoin d'un programme national.

J'ai enseigné en Corée du Sud, où il y avait un programme d'alimentation national. Les États-Unis, un pays qui n'est pas toujours considéré comme le plus favorable aux services sociaux, ont un programme national. Le Canada est l'un des seuls pays du G20 à ne pas en avoir un, alors je pense que c'est un énorme pas en avant pour les Canadiens.

Les conservateurs parlent beaucoup de la tarification du carbone. Ils disent que la tarification du carbone est la clé...

• (1020)

Mme Rosemarie Falk: Ce n'est pas ce que nous disons.

M. Michael Coteau: ... en ce sens que c'est la clé pour contrer toute l'argumentation en faveur du projet de loi C-322.

J'ai entendu les mêmes arguments lorsque j'étais au gouvernement provincial et que nous avons fermé les centrales au charbon. Les conservateurs ont dit que ce serait désastreux. De mon point de vue, il s'agissait d'abord de protéger les enfants. Quand nous les avons fermées et avons ainsi diminué la pollution, nous avons constaté une réduction de 50 % des cas d'asthme chez les enfants dans la région du Grand Toronto.

Quand on parle de la tarification du carbone, on parle de mettre en place un système qui réduit la pollution en pénalisant ceux qui polluent le plus et en créant des incitatifs pour atténuer ou éliminer la pollution. Il est question des enfants ici, tout comme dans le projet de loi C-322.

Il s'agit d'un projet de loi qui, à mon avis, change la donne pour notre pays, et il est honteux que les conservateurs ne puissent voir la tarification du carbone que du point de vue d'un cadre très simple proposé par l'un des députés.

Monsieur Mansfield, vous avez couru 200 fois autour de l'école pour sensibiliser les gens. C'était 90 kilomètres, je crois. Combien de temps vous a-t-il fallu?

M. Brent Mansfield: Il m'a fallu 11 heures et 20 minutes, avec une pause pour une conférence de presse, quelques pauses pour aller aux toilettes et quelques collations.

Le président: Merci, monsieur Coteau.

M. Michael Coteau: C'est tout? Mes cinq minutes sont écoulées?

Le président: Eh bien, nous manquons de temps.

M. Michael Coteau: Mes cinq minutes ne sont pas écoulées, toutefois.

Le président: Vous pouvez conclure en posant une brève question

M. Michael Coteau: Quels ont été les effets de cette sensibilisation pour les gens de la communauté?

M. Brent Mansfield: C'était fantastique. Mes élèves ont passé la plus grande partie de la journée avec moi. J'ai terminé vers 17 heures. Il y avait encore environ 200 personnes sur place. Les familles, les parents se sont mobilisés.

C'est au cœur de ce que j'enseigne. Mes élèves nous regarderaient probablement en ce moment s'il n'était pas si tôt. Je vais leur montrer à mon retour. Ils y croient. Mon conseil scolaire y croit. Ma province y croit. Si j'ai fait cette course, c'est notamment en raison du rôle mobilisateur que joue ma province, et je m'attends maintenant à ce que le gouvernement fédéral joue aussi un rôle mobilisateur.

M. Michael Coteau: Merci d'avoir fait cette course et d'avoir mobilisé les gens.

Le président: Merci, monsieur Coteau.

Chers collègues, en ce qui concerne...

Mme Rosemarie Falk: Je vous écoute.

Le président: Bien. Merci. Personne d'autre ne le fait.

En ce qui concerne le projet de loi C-322, comme vous le savez, en tant que président, j'ai toujours exercé la prérogative d'autoriser le parrain d'un projet de loi ou d'une motion à le ou la déposer à la Chambre. Étant donné que le parrain de ce projet de loi est M. Cormier, qui n'est pas membre permanent du Comité, j'ai besoin de savoir si, après l'étude article par article lundi, le Comité souhaite demander une prolongation de 30 jours de séance à la Chambre pour que le rapport puisse être présenté dans la semaine du 3 juin.

Le Comité devra adopter une motion de régie interne pour permettre à M. Cormier de déposer le projet de loi lorsque le Comité aura terminé son étude.

Ai-je le consentement unanime?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci, chers collègues.

Enfin, en ce qui concerne l'étude du Comité sur les investissements fédéraux en matière de logement, le Comité souhaite-t-il qu'un communiqué de presse soit préparé pour informer la population de la date limite pour présenter des mémoires?

Des députés: D'accord.

Le président: Bien. Je remercie les membres du Comité.

Sur ce, je vous remercie de votre temps et je remercie les té-

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée. Merci.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.